

FONDATION du PROTESTANTISME

Rapport
d'activité

2022



↑↑ Association Kheur Guney – Fondation Le SEL

↑ Programme Ukraine de la Fondation Armée du Salut – Solidarité Protestante



↑↑ Convention de la Fondation du Protestantisme, 2023

↑ Intervention de Gérard Larcher, président du Sénat, à l'occasion des 20 ans de la Fondation du Protestantisme



↑↑ Crise Covid au Liban - Fondation Le SEL

↑ Action humanitaire en Afghanistan - Solidarité Protestante



↑↑ Centre JIGIYA au Mali – Fondation Accueil Partage Solidarité chrétienne
↑ Projet Betel Marseille – Fondation JACQIV



↑↑ Établissement le CART à Sommières (30)

↑ Programme Ukraine – Fondation ADRA



- ← Espace Martin Luther King Grand Paris
- ↓ Chœur du Foyer de l'Âme – projet soutenu
- Fédération des écoles protestantes d'Haïti – Solidarité Protestante
- ↘ Association Mercy Ships, Dakar







↑ Programme MEDAIR Ukraine – Solidarité Protestante

FONDATION
du PROTESTANTISME

Rapport
d'activité

2022

Rapport d'activité 2022 de la Fondation du Protestantisme

Directeur de la publication : Antoine Durrleman

Rédacteurs : Alexis Guerit, Marie Lefebvre-Billiez

Relecteurs : Antoine Durrleman, David Saint-Girons, Marie-France Hugon, Christian Klein, Michèle Larchez, Bintou Laya, Patrick Rolland, Béatrice Rolland, Carole de Saint-Affrique, Sarah Verseils

Interview : Marie Lefebvre-Billiez

Crédits photos : Corinne Simon, ADRA, MEDAIR, La Cimade, EEUdF, Le SEL, Mercy Chips, DR.

Graphisme : Étienne Pouvreau, membre associé de Coopaname, www.etiennepouvreau.fr

Typographies : Bara (Typotheque), Graphik et Produkt (Commercial Type), Gemelli Micro (Production Type)

Impression : Le Réveil de la Marne, sur papiers recyclés.

26-06-23

Sommaire

12 Un nouvel élan

14 La Fondation du Protestantisme

- 16 Présentation générale
- 18 Les fondations individualisées
- 20 Accompagner les 1000 premiers jours d'un enfant
- 22 Des métiers au service des fondations individualisées
- 24 Adapter les placements au nouvel environnement monétaire
- 26 Organiser une collecte avec la Fondation du Protestantisme

28 La gouvernance de la Fondation du Protestantisme

- 30 La gouvernance de la Fondation du Protestantisme
- 32 Les comités de la Fondation du Protestantisme
- 34 « La Fondation du Protestantisme donne des ailes! »

36 Des actions au service des institutions protestantes

- 38 Une diversité d'engagements
- 40 Au service de la fraternité
- 44 Soutien aux actions de culture et loisirs
- 48 Préservation du patrimoine
- 52 Engagement en faveur de la solidarité internationale
- 54 Solidarité Protestante :
- 54 répondre présent quand la crise survient
- 56 Ukraine: une réactivité remarquable avec Solidarité Protestante

60 Indicateurs financiers 2022

- 61 Bilan synthétique
- 62 Compte de résultat synthétique
- 63 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
- 64 Rapport du trésorier
- 66 Synthèse 2022

68 Les fondations individualisées

Un nouvel élan

Antoine Durrleman, président de
la Fondation du Protestantisme

Cinquième plus importante fondation abritante de France, la Fondation du Protestantisme a fêté en 2021 ses 20 ans dans la double fidélité complémentaire à un Évangile en action qui est son ancrage et sa force et à la philosophie des Droits de l'Homme qui l'engage au service de tous, sans aucune exclusive.

En 2022, elle s'est engagée dans un nouvel élan pour pouvoir être encore davantage cet espace unique où converge une exceptionnelle richesse d'engagements philanthropiques au service de toutes les causes d'intérêt général.

Alors que le lien de chacun à tous se fragilise, que de multiples fractures sociales, économiques, environnementales s'aggravent, que les discriminations sapent notre commune humanité, elle a entendu renforcer sa capacité d'action, d'innovation et de mobilisation au service d'une société de fraternité, selon **5 principes d'action**.

Engagement pour préparer un monde différent et contribuer à construire une société fraternelle : grâce à la progression du nombre de ses donateurs – plus de 3 000 lui ont fait confiance – et à leur générosité, elle a pu engager 8,3 M€ en 2022 (+32 % par rapport à 2021) au soutien de 194 projets en France et dans le monde.

Innovation, en sachant écouter et comprendre pour saisir une intuition et la transformer en projet novateur, comme l'illustre en particulier la création en avril 2022 de la fondation individualisée familiale 1 000 jours pour grandir, destinée à soutenir et susciter des projets en lien avec le développement de l'enfance et l'accompagnement de la parentalité.

Audace, en acceptant de porter des projets complexes, comme la réalisation d'un centre protestant à Beyrouth porté par la nouvelle fondation individualisée Fondation protestante française de Beyrouth créée en juin 2022, et



réactivité, comme en témoigne l'appel d'urgence lancé par Solidarité protestante pour aider les victimes de la guerre en Ukraine.

Intelligence collective, en s'enrichissant de regards croisés dans sa gouvernance avec un Conseil d'administration profondément recomposé avec la volonté d'en faire aussi un vivier de compétences au service des projets de la Fondation, en animant un réseau de 61 fondations individualisées et de 350 institutions partenaires, en mettant en œuvre des synergies pour réussir ensemble ce que l'on n'aurait pu faire seul, comme en atteste exemplairement entre autres la réalisation en cours d'achèvement à Montpellier sur le site de l'ancien temple de la rue Brueys d'un nouveau bâtiment comprenant à la fois un centre de santé, une résidence sociale, des logements pour personnes âgées, le studio de la radio protestante locale.

Transparence, en instaurant une procédure de déclaration d'intérêts pour les administrateurs de la Fondation, élargie à leur initiative aux salariés de la Fondation, en ayant la volonté de dire ce que l'on va faire, notamment par la préparation active d'un nouveau projet stratégique pour les années 2023–2026 de manière à aborder l'avenir avec une vision claire et partagée, en ayant le souci constant de rendre compte des actions engagées.

C'est là précisément l'objet de ce rapport d'activité, qui, bien loin du simple respect d'une obligation statutaire, a été conçu pour donner à comprendre et à voir la richesse des initiatives de la Fondation du protestantisme et la multiplicité des projets qu'elle a pu soutenir en 2022 en matière sociale, culturelle, humanitaire ou patrimoniale.

Afin que toujours plus nombreux soient ceux qui la rejoignent et agissent avec elle :

Pour qu'une intuition devienne projet,

Pour qu'une utopie devienne réalité,

Pour qu'une réalisation devienne témoignage.

Antoine Durrleman

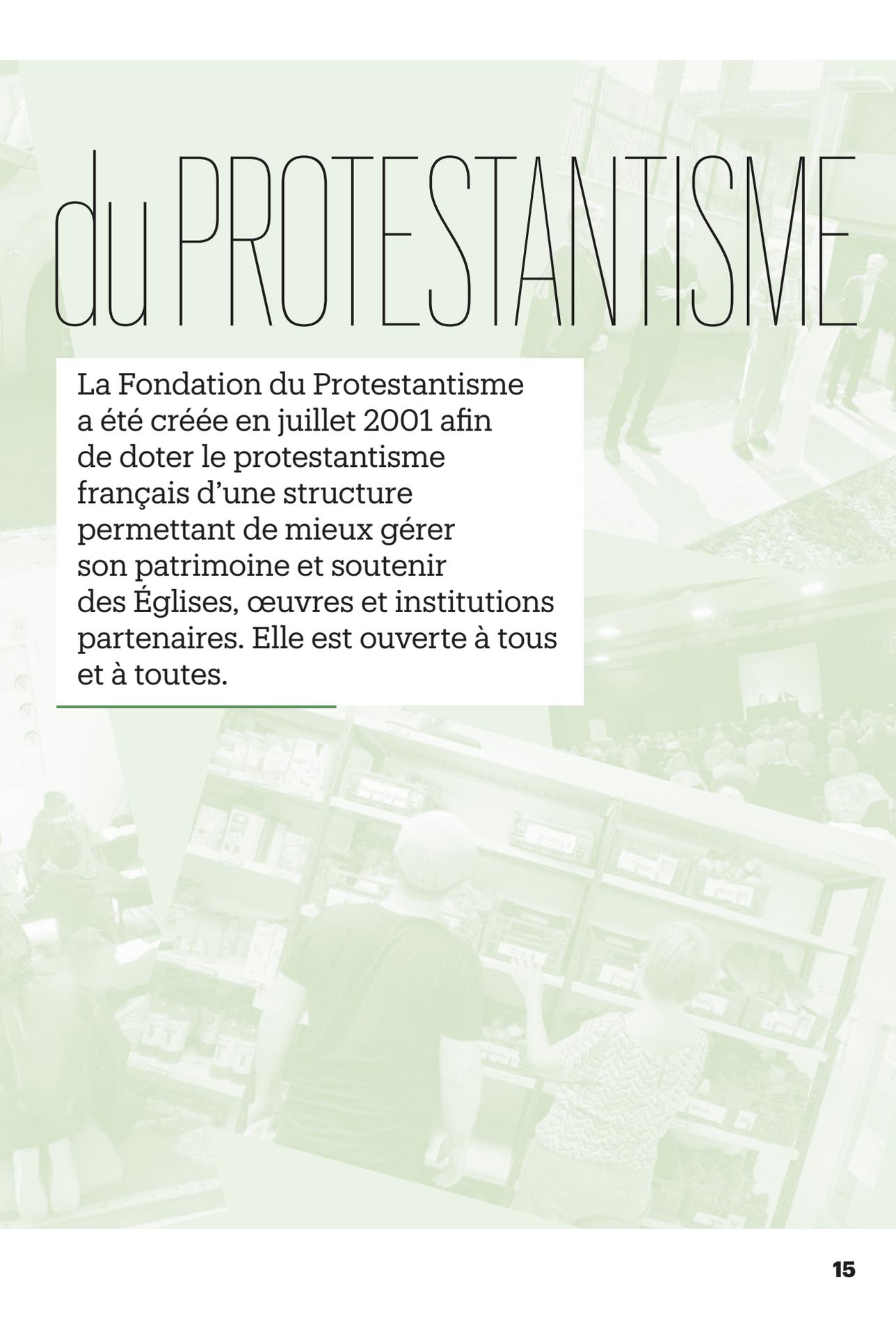
Haut fonctionnaire.

Membre du conseil de la Fondation du Protestantisme depuis sa création. Président du Centre d'action social protestante (CASP) de 2009 à 2021.

la FONDATION

www.scouts.org
PLANTER LES TERRE
SUR DU BÉTON
#ScoutsForClimate

du PROTESTANTISME



La Fondation du Protestantisme a été créée en juillet 2001 afin de doter le protestantisme français d'une structure permettant de mieux gérer son patrimoine et soutenir des Églises, œuvres et institutions partenaires. Elle est ouverte à tous et à toutes.

Présentation générale

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de protéger leurs patrimoines et d'apporter leurs soutiens à des organisations et œuvres d'intérêt général protestantes comme aussi non protestantes. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001. Ce statut particulier lui apporte certaines spécificités en matière de gouvernance, de capacités juridiques et fiscales dont peuvent également bénéficier, du fait de son statut de fondation abritante, les fondations individualisées qu'elle peut créer en son sein.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions très diverses dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune.

Une fondation est une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général

Article 18 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.



L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

1. permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaitent ;
2. apporter son soutien moral et matériel à ces institutions ;
3. initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale.

LES CHIFFRES CLÉS



**Des donateurs
qui nous
font confiance**

826 €
valeur du
don moyen

3,7 M€
de dons

1,5 M€
de legs

3 020
donateurs



**Des projets
riches
et diversifiés**

194
projets
soutenus en
France et dans
le monde

8,3 M€
engagés
directement
dans le
cadre de
nos missions
sociales



**Une fondation
engagée sur
l'ensemble du
territoire français**

72
établissements
immobiliers

61
fondations abritées

Les fondateurs de la Fondation du Protestantisme

Institutions à l'origine de la création de la Fondation du Protestantisme
et participant à la constitution de sa dotation initiale

- Association des Etudiants Protestants de Paris (AEPP)
- Association Foi & Vie
- Association pour les Familles Pastorales
- Église protestante unie de France
- Église Réformée Temple de l'Oratoire du Louvre

- Fédération de l'Entraide Protestante
- Fédération Française des Associations Chrétiennes d'Étudiants
- Fédération Protestante de France
- Fondation d'action sociale et culturelle du Pays de Montbéliard (Fondation Arc-en-Ciel)

- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation la Cause
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- Fondation John Bost
- Fondation Paumier Vernes
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France

- Fondation Saint Thomas
- Fondation Sonnenhof
- Maison de Santé Protestante de Bordeaux
- Service Protestant de Mission (DEFAP)
- Société de l'Histoire du Protestantisme Français
- Famille Hottinguer

Les fondations individualisées

Au cœur de l'action de la Fondation

Une fondation individualisée (abritée) est créée lorsqu'une ou des personnes accordent, de manière définitive, à la Fondation du Protestantisme des biens, des droits ou des ressources en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

Chaque fondation individualisée dispose d'un règlement précisant son objet et sa gouvernance. Son animation est assurée par un comité de suivi.

Elle bénéficie, par capillarité, des avantages patrimoniaux et fiscaux d'une fondation reconnue d'utilité publique. Une fondation individualisée ne dispose pas de la personnalité juridique, elle exerce ainsi sa mission d'intérêt général sous l'égide de la fondation abritante, la Fondation du Protestantisme.



.....

Le réseau des fondations individualisées au 31 décembre 2022

- 1000 jours pour grandir
- A Rocha
- ACAT pour la dignité humaine
- Accueil Partage Solidarité chrétienne
- ADRA-France
- Arc-en-ciel - Les Mûriers
- ATFPO
- Baptiste
- Bernard Palissy
- Centre chrétien de Gagnières
- Centre d'action sociale protestant (CASP)
- La Cimade
- Communauté des Églises d'expression africaine en France (CEAF)
- CPF - Actions Liban
- DEFAP - Mission et solidarités internationales
- Demoiselles Cuvier pour le logement
- Diaconat de Grenoble
- Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie
- Eau Vive 29
- Éclaireuses & Éclaireurs Unionistes de France
- Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne
- Entraide protestante de Reims
- Entraide protestante du Havre
- FÉDÉ
- Fédération d'Entraide protestante
- Fédération protestante de France
- FLAM
- Foi & Vie
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation John Bost



Création

Fondation protestante française de Beyrouth

En lien avec la Fédération protestante de France, cette nouvelle fondation individualisée a été créée en avril 2022. Elle a pour projet de construire un centre protestant à Beyrouth, au Liban afin de permettre à la paroisse francophone de se doter d'un nouvel espace pour y vivre ses activités sociales et culturelles, et poursuivre ainsi l'engagement centenaire du protestantisme français sur ce territoire.

- Fondation pour les Ministres des Églises protestantes de France
- Fondation protestante française de Beyrouth
- Foyer Joséphine Butler
- JACQIV
- Jean-Frederic Oberlin
- L'Étoile
- La Fortitude
- Le Lazaret
- Les Lavandes
- Ligue pour la lecture de la Bible
- Maison d'Écoulandre
- Martin Bucer
- Martin Luther King Créteil
- Maurice Longeiret
- Mission populaire évangélique de France
- Paul Ricœur
- Portes Ouvertes
- Projets CEVAA
- Protestante Cannoise
- Protestantisme d'Aquitaine
- Protestantisme de Montpellier
- Pro-Vision France
- Réforme
- Saint-Jean
- Service d'entraide et de liaison (Le SEL)
- Solidarités protestantes lyonnaises
- Sœurs de la Communauté de Pomeyrol
- Temple réformé de l'Oratoire du Louvre
- Un Cœur et des mains
- Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)
- Vaugirard 46

Accompagner les 1000 premiers jours d'un enfant

CRÉATION

Entretien avec Éric Léonard,
créateur de la fondation
1000 jours pour grandir



Vous avez créé votre fondation individualisée en mai 2022. Dans quel but ?

Notre fondation a pour objectif de s'occuper de bébés vulnérables issus de familles très précaires. Les mille premiers jours de la vie sont très importants, ils ont un impact considérable sur la totalité de l'existence. Si le bébé est bien accueilli dans le monde au début de sa vie, il aura toutes les chances de bien se développer tout au long de son existence.

Pourquoi avoir créé une fondation individualisée et non une association ordinaire ?

Je cherchais à m'appuyer sur des associations déjà existantes, avec leurs propres compétences et réseaux relationnels. Je pense que c'est plus efficace que de créer une association de plus. Je me suis tourné vers la Fédération de l'entraide protestante qui m'a mis en contact avec l'association Samuel Vincent à Nîmes. Nous y développons donc un projet pilote conjoint de création d'une micro-crèche à caractère social (voir ci-contre).

Pourquoi abriter votre fondation au sein de la Fondation du Protestantisme plutôt qu'ailleurs ?

Je suis moi-même protestant, cela m'a semblé logique. Mon appartenance au protestantisme devait déboucher sur une action concrète tournée vers les autres. Petit, j'admirais mes parents, qui ont eu six enfants, qui se sont tous bien développés. Quand j'en ai parlé à mon père, il m'a confié son secret : « Il faut bien s'occuper des enfants au tout début de leur vie ». Puis, j'ai eu deux filles. Et j'ai eu les moyens financiers de permettre à d'autres enfants d'avoir les mêmes chances que mes frères et sœurs ou mes filles. Au début, je pensais créer un orphelinat en Inde. Mais j'ai réalisé qu'il y avait en France des situations très complexes, qui se reproduisent de génération en génération. Or, il y a urgence à agir, car cette période des 1000 premiers jours est la plus facile pour intervenir.

Pourquoi une telle urgence ?

Le prix Nobel d'économie James Heckman a calculé que si l'on investissait 1 dollar dans la vie



Actualité

Une micro-crèche à caractère social

La fondation 1000 jours pour grandir et son association partenaire nîmoise Samuel Vincent souhaitent ouvrir début 2024 une crèche de 15 places à vocation sociale, réservée aux familles très précaires, pour aider les bébés à développer des comportements pro-sociaux avant leur entrée à l'école maternelle et favoriser le retour à l'emploi des parents.

d'un bébé, le « retour sur investissement » pour la société est de 7 dollars. En effet, un enfant qui se développe bien aura beaucoup moins besoin d'aides publiques diverses et variées quand il sera grand. Je voudrais reproduire ce genre de choses dans le contexte français. C'est lié à mes convictions protestantes : pour Jean Calvin, plutôt que de nourrir les pauvres par « charité », mieux vaut donner à notre prochain les moyens d'exercer lui-même sa liberté.



Un particulier, une famille ou un groupe d'amis peuvent souhaiter organiser tout ou partie de leur générosité en constituant une fondation individualisée, appelée également fondation sous égide ou encore fondation abritée. Afin d'accompagner les volontés philanthropiques qui se développent, la Fondation du Protestantisme a édité une brochure spéciale « Fondation familiale ».

Des métiers au service des fondations individualisées

Afin de permettre aux fondations individualisées de vivre leurs projets, la Fondation du Protestantisme accompagne les institutions en s'adaptant aux besoins de chacune. L'expérience et les capacités juridiques spécifiques d'une fondation reconnue d'utilité publique offrent de nombreuses opportunités aux structures pour renforcer leurs actions, pérenniser leurs financements et anticiper leurs besoins.



Actualité

Ouverture de la collecte sur le territoire américain

La Fondation du Protestantisme a élargi ses possibilités de collecte en travaillant avec la fondation *Friends of Fondation de France* pour permettre à des donateurs américains de bénéficier d'une déduction fiscale sur le sol américain. Deux projets ont été approuvés par le Board de *Friends of Fondation de France* pour soutenir la Fondation CPF-Action Liban et la Fondation Martin Bucer. La Fondation envisage également de rejoindre le réseau *Transnational Giving in Europe* (TGE) pour permettre aux donateurs de soutenir des organisations caritatives dans d'autres pays membres tout en bénéficiant des avantages fiscaux de leur pays de résidence.



Organiser la collecte de fonds

La Fondation du Protestantisme peut recevoir toutes libéralités ou legs pour financer l'action des fondations individualisées. Bénéficiant d'une fiscalité avantageuse et de la possibilité d'émettre certains reçus fiscaux, elle favorise la collecte de fonds pour les fondations individualisées.

En 2022, cette collecte représente 3,7 M€.



Financer des projets: les allocations

Une allocation est une aide financière versée, sur proposition du comité de suivi d'une fondation individualisée, à une institution (association, fondation, etc.), pour favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elle se livre.

En 2022, 194 projets ont été soutenus financièrement par la Fondation du Protestantisme et ses fondations individualisées pour un montant de 4,8 M€.



Administrer des biens immobiliers

La Fondation peut être propriétaire de tout type d'immeuble, y compris de « biens de rapport ». Ces biens sont affectés à certaines fondations individualisées pour faire vivre leurs projets.

En 2022, la Fondation du Protestantisme est propriétaire de 72 biens immobiliers.



Gérer un patrimoine financier

Les fondations individualisées peuvent disposer de réserves financières qu'elles souhaitent valoriser. À cet effet, la Fondation, dans le respect de sa charte des placements financiers, accompagne les fondations individualisées dans le choix de leurs placements.

En 2022, le montant des actifs financiers est de 38,7 M€.



Accompagner des projets soutenus

Un « projet soutenu » est un projet précis, porté par une association et hébergé par une fondation individualisée.

L'association peut ainsi bénéficier de certains avantages juridiques d'une fondation reconnue d'utilité publique, notamment en permettant à des donateurs de recevoir un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI).

En 2022, 67 structures ont bénéficié de ce dispositif pour une collecte de 1049 k€.

La Fondation du Protestantisme accompagne les fondations individualisées et les donateurs dans leurs engagements par des conseils personnalisés renforcés avec l'édition et la distribution de livrets thématiques.



Guide des fondations individualisées



Guide des legs et donation



Transférer un patrimoine immobilier

Adapter les placements au nouvel environnement monétaire

Entretien avec Christian Klein, trésorier de la Fondation du Protestantisme



Les marchés financiers ont considérablement évolué au cours de l'année 2022. Pouvez-vous nous expliquer ce changement ?

Depuis sept ou huit ans, l'environnement monétaire était le suivant : des taux d'intérêt négatifs entre banques et une rémunération quasi-nulle pour les particuliers, entreprises, associations, etc. Dans ce contexte, chaque fondation individualisée, abritée par la Fondation du Protestantisme, disposait de son propre compte courant et d'un livret d'épargne rémunéré au mieux à 0,50 %. Mais en juin 2022, un nouvel environnement monétaire est apparu : retour de l'inflation et hausse des taux d'intérêt jusqu'à 1,7 %.

Comment la Fondation s'est-elle adaptée ?

Nous avons proposé aux fondations abritées de n'avoir plus qu'un seul compte courant entre

elles toutes et un seul portefeuille titre composé uniquement de SICAV monétaires. En effet, avec des SICAV monétaires, nous investissons dans des produits très courts, allant de un à trois mois. A chaque remboursement, nous bénéficions des nouveaux taux d'intérêt qui ont augmenté. Nous avons fait le calcul que, pour les 22 millions d'avoires bancaires que totalise l'ensemble des fondations individualisées, nous pouvions générer un revenu de 300 000 euros avec des SICAV monétaires contre à peine 10.000 autrement.

Cette transition s'est-elle bien passée ?

Oui, nous avons fermé tous les comptes individuels des fondations abritées et gardé un seul compte courant. Nous avons donc mis en place une organisation mutualisée avec une diminution drastique du nombre de comptes (pour n'en garder qu'un seul). Dans le même temps,

Synthèse



22 M€
avoirs bancaires



20
fondations
individualisées
possédant des
placements
financiers



300 k€
attendus dans
le cadre des
placements
annuels

notre politique a été la sécurisation absolue de nos placements puisqu'une SICAV monétaire ne perd jamais de valeur. Au contraire, elle en gagne toujours au minimum un peu.

Existe-t-il encore d'autres formes de placements à la Fondation du Protestantisme ?

Oui. Sur les 61 fondations abritées, 20 possèdent des actifs financiers sous forme de parts sociales, actions de sociétés, parts d'OPCVM et contrats de capitalisation. Il s'agit principalement d'actifs reçus sous forme de legs, pour un montant total de 14 millions d'euros. La question qui se pose désormais pour ces 20 fondations abritées est la suivante : faut-il garder ces actifs sous leur forme actuelle ou les placer autrement ? Nous sommes là pour les accompagner.



Être un investisseur socialement responsable

La Charte des placements financiers adoptée en juin 2019 repose sur quatre mots d'ordre : éthique, efficacité, transparence et déontologie. Investisseur socialement responsable, la Fondation respecte les critères ESG (environnement, social, gouvernance) dans tous ses placements. Elle s'interdit toute opération exclusivement spéculative. Elle exclut tout partenaire impliqué dans des controverses liées aux violations des droits humains et / ou portant une atteinte majeure à l'environnement naturel. Ses intervenants s'efforcent d'éviter tout conflit d'intérêt.

Organiser une collecte avec la Fondation du Protestantisme

Entretien avec Christian Leblé,
vice-président de l'association
Jean-Sébastien Bach
du Foyer de l'Âme

Présentez-nous votre projet concernant « les cantates de Bach ».

En l'an 2000, pour le 250^e anniversaire de la mort de Jean-Sébastien Bach, deux musiciens décident de jouer l'intégrale des quelques 200 cantates de Bach, à raison d'une par mois. Quand ils se lancent, ils ne savent pas s'ils en verront le bout ! Vingt-trois ans plus tard, nous y sommes toujours. Nous aurons fini le premier cycle de l'intégrale en juin 2024. Entre-temps, nous avons rénové l'orgue du temple du Foyer de l'âme, à Paris, près de la Bastille, où ont lieu tous nos concerts. Nous nous sommes aussi lancés dans une politique d'acquisition d'instruments de musique, pour que nos musiciens bénévoles puissent les emprunter.



Pourquoi avoir sollicité le statut de « projet soutenu » auprès de la Fondation du Protestantisme ?

Au départ, nous avons envisagé la création d'un fonds de dotation. Mais les coûts administratifs n'étaient pas adaptés à notre petite échelle. Notre projet est assez « menu ». Il est porté par l'envie de partager la musique, il regroupe des musiciens qui n'ont pas forcément des profils de gestionnaires. Il repose sur le principe du bénévolat et de l'échange. Il nous a semblé que, pour rester dans cet esprit-là, ce que la Fondation du Protestantisme offrait était presque inespéré, en tout cas, une véritable aubaine.

Certes, notre projet n'est pas porté par un principe théologique, mais il est niché au cœur d'un temple parisien. La musique de Bach est évidemment universelle, mais elle est historiquement ancrée dans la religion de Luther et du protestantisme. Lors de la restauration de l'orgue, nos donateurs étaient issus du protestantisme, entre autres. Tous ces symboles historiques et culturels nous rapprochaient de la Fondation du Protestantisme.

Justement, comment la restauration de l'orgue vous a-t-elle amenés jusqu'à la Fondation du Protestantisme ?

Quand nous avons fait rénover l'orgue, entre 2007 et 2009, nous avons sollicité des subventions du ministère de la Culture et de la région Île-de-France et avons reçu un don de la Fondation du patrimoine. Mais, quand nous avons voulu acquérir nos propres instruments, nous voulions réaliser nos propres collectes de fond. C'était intimidant de collecter de l'argent de façon carrée, en respectant les délais, en traitant le donateur correctement vis-à-vis des avantages fiscaux auxquels il pouvait prétendre. L'outil mis à notre disposition par la Fondation du Protestantisme nous a semblé si facile. Nous y avons trouvé un toit pour nous abriter.



Les Cantates de Jean-Sébastien Bach

Depuis l'an 2000, le projet des Cantates de Bach a permis à 1500 musiciens de se côtoyer. L'association Jean-Sébastien Bach du Foyer de l'Âme, créée en 2022, souhaite aujourd'hui acquérir deux hautbois et un clavecin pour un budget respectif de 4 000 et 70 000 euros. La Fondation du Protestantisme lui a accordé le statut de « projet soutenu » fin 2022 pour faciliter la collecte de dons.

la GOUVERNANCE

La Fondation du Protestantisme est pilotée par un conseil d'administration composé de 15 membres issus de la diversité du monde protestant. Des comités d'experts et des salariés viennent appuyer et mettre en œuvre son action.

de la FONDATION du PROTESTANTISME



La gouvernance de la Fondation du Protestantisme

La Fondation du Protestantisme est pilotée par un conseil d'administration composé de 15 membres issus de la diversité du monde protestant. Il se réunit au moins 3 fois par an. Ses décisions sont préparées par le Bureau qui se réunit en moyenne 8 fois par an.

Le directeur ou la directrice participe aux réunions du Conseil et du Bureau avec voix consultative.

Deux commissaires du gouvernement, l'un désigné par le ministre de l'Intérieur et l'autre par le ministre des Finances, assistent aux séances du Conseil avec voix consultative. Ils veillent au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Le Conseil accompagne la vie des fondations individualisées par la traduction concrète de leurs engagements : achats immobiliers, contrôle de légalité et affectation des allocations, désignation des membres des comités de suivi chargés de l'administration des fondations, acceptation des libéralités.

Afin de prévenir les conflits d'intérêts, les membres du Conseil ainsi que les salariés de la Fondation du Protestantisme ont chacun rédigé une déclaration d'intérêt remise au Président.



Elsa Bouneau

Directrice de la Fondation depuis 2013, Elsa Bouneau a informé le Conseil qu'ayant été sollicitée par une autre institution, elle a finalement décidé, après mûres réflexions, de répondre favorablement à une proposition qui lui était faite et de rejoindre la Fondation des Petits frères des pauvres pour y poursuivre en tant que directrice son parcours professionnel.

Elle a quitté en conséquence fin mai les fonctions de directrice de la Fondation du Protestantisme qu'elle assurait depuis novembre 2013 pour « aller s'enrichir d'autres pratiques et cultures associatives, en dehors du monde protestant, pour pouvoir un jour mieux y revenir » comme elle l'exprime dans la lettre qu'elle a adressée au Conseil, après avoir, pendant plus de neuf années, agi avec un exceptionnel engagement.

Nous savons tout ce que notre Fondation lui doit d'initiatives et d'innovations dans son développement et ses activités et de solidité dans son organisation et ses procédures. Elle l'a fait considérablement grandir et rayonner dans le protestantisme, et bien au-delà.

Le Conseil de la Fondation du Protestantisme

au 31 décembre 2022

Membres du Conseil



Hélène Beck



Antoine Durrleman
Président



Jean-Nicolas Fichet
Secrétaire général



Sylvie Hubac



Christian Klein
Trésorier



Christian Krieger
1^{er} vice-président



Patrick Lagarde



Michèle Larchez



Charles-Henri Malecot



Thierry Peugeot



Denis Richard



Patrick Rolland



Carole de Saint-Affrique
Vice-présidente



Guillaume de Seynes



Marc Urban

Commissaires du gouvernement



Christian de Boisdeffre
Représentant du Ministère des finances



Cyriaque Bayle
Représentant du Ministère de l'intérieur

Les comités de la Fondation du Protestantisme

La vie de la Fondation du Protestantisme s'appuie sur des comités dans différents domaines (communication, projets, immeubles et finances). Ces comités composés d'experts bénévoles apportent leur savoir-faire au service de la Fondation et de ses instances.

Les membres des comités sont nommés par le Conseil de la Fondation en fonction de leurs compétences, qu'ils soient ou non membres de ce Conseil, après chaque renouvellement triennal du Conseil et du Bureau.

Les comités ont fait l'objet d'un renouvellement en 2023.

Comité des finances

Le Comité des finances a pour attribution l'examen de tous les documents financiers destinés au Conseil. Il participe à la recherche des financements nécessaires à l'action de la Fondation. Il formule un avis sur tout projet retenu par le Comité des projets et examine les libéralités. Enfin, il assiste le trésorier dans ses responsabilités.

Présidence : Christian Klein

Comité des projets

Le Comité des projets a pour mission de préparer les délibérations du conseil relatives aux projets de création des fondations individualisées, ainsi qu'à la nomination du comité de suivi de chacune. Il accompagne également le plan de formation dans le cadre des rencontres avec les fondations individualisées.

Au regard du développement de la Fondation, une réflexion du comité sur la structuration générale de la Fondation, tant dans sa taille (nombre de FI) que dans son organisation (modalités d'une présence éventuelle au niveau territorial), devra être menée. Le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique pourra être également assuré par ce comité. Il apportera son concours dans l'étude de la préparation d'une possible révision des statuts.

Présidence : Patrick Rolland

Renouvellement des instances

Conformément à ses statuts, le Conseil de la Fondation du Protestantisme, en date du 23 juin 2022, a fait l'objet d'un renouvellement partiel.

Marc Urban, pour le Chapitre Saint-Thomas, et Hélène Beck, pour la Fédération de l'entraide protestante, font leur entrée au sein du collège des fondateurs suite à leur élection par l'Assemblée des fondateurs de mai 2022.

Carole de Saint-Affrique, Jean-Nicolas Fichet et Sylvie Hubac rejoignent le collège des personnalités qualifiées.

Ce Conseil a été l'occasion de saluer la fin des mandats de plusieurs administrateurs engagés depuis de nombreuses années au sein de la Fondation du Protestantisme: Christian Albecker (membre du Conseil depuis la création de la Fondation en 2001), Jean-Gabriel Bliet (membre depuis 2018, ancien Secrétaire général), Marie-Hélène Bonijoly (membre depuis 2016 et présidente du Comité communication), Christine Lazerges (membre depuis 2013), Jean Widmaier (membre depuis 2016) ainsi que François Clavairoly, premier Vice-président de la Fondation du Protestantisme depuis 2013 en sa qualité de président de la Fédération protestante de France.

Ce Conseil incarne la volonté de poursuivre le travail engagé depuis de nombreuses années pour faire vivre les valeurs de l'Évangile. Elle s'affirme aujourd'hui comme un outil performant au service des institutions protestantes ainsi qu'auprès des particuliers qui témoignent d'un intérêt grandissant pour l'engagement philanthropique.

Antoine Durlemann, Président de la Fondation du Protestantisme depuis le 1^{er} janvier 2022, tient particulièrement à saluer ses prédécesseurs et notamment Anne Corvino, Présidente de 2016 à 2022, à qui il a succédé dans cette responsabilité.

Comité communication

Le Comité communication est chargé de l'élaboration de la stratégie de communication de la Fondation (objectifs, moyens, évaluation). Il prépare toutes les actions concernant la communication relative aux activités de la Fondation.

Présidence : Michèle Larchez

Comité des immeubles

Le Comité des immeubles est chargé du suivi des dossiers et projets de construction en cours à la Fondation ainsi que de l'entretien du patrimoine. Il participe à l'établissement des conventions particulières concernant les conditions de mise à disposition des immeubles et au suivi de leur mise en œuvre. Plus généralement, il s'assure de l'entretien et la maintenance des immeubles dont la Fondation est propriétaire ou assure, à des titres divers, leur gestion.

Présidence : Bernard Flouzat

« La Fondation du Protestantisme donne des ailes! »

Entretien avec Christian Krieger,
président de la Fédération
protestante de France



Quel est le rôle et l'apport de la Fondation du Protestantisme au sein du paysage protestant français ?

La Fondation du Protestantisme est un remarquable outil au service du protestantisme français. Elle soutient et accompagne son action, ses projets et sa capacité d'initiative. Elle permet de maintenir et de valoriser son patrimoine. Clairement, la Fondation du Protestantisme donne des ailes aux Églises, œuvres et mouvements du protestantisme français. Elle stimule leur courage et leur enthousiasme. Quand on sait qu'on peut s'appuyer sur une structure reconnue, stable et solide pour vous accompagner, cela donne des ailes!

Comment s'articulent les missions respectives de la Fédération protestante de France et de la Fondation du Protestantisme ?

La Fédération protestante de France assure une mission de rassemblement et de représentation du protestantisme français. Elle cherche à faire entendre une voix protestante dans le débat public. La Fondation du Protestantisme, quant à elle, assure une mission d'accompagnement des actions et des projets des Églises, unions d'Églises, communautés, œuvres et mouvements. Statutairement, le président de la FPF est vice-président de la Fondation du Protestantisme. À ce titre, je participe au Bureau et au Conseil de la Fondation. Nous entretenons donc une grande proximité.

Quelles sont les réalisations les plus importantes, selon vous, concrétisées dernièrement par la Fondation du Protestantisme ?

Sa plus grande réalisation est à mon sens son existence même ! Après 20 ans d'existence, elle

a réussi l'exploit d'être la cinquième Fondation abritante de France. Elle compte aujourd'hui 61 fondations individualisées : en soi, c'est un exploit ! Sa deuxième grande prouesse est d'avoir su recueillir 59 millions d'euros en 20 ans et d'en avoir affecté et redistribué 37 millions dans le même temps pour soutenir de multiples projets. Cela correspond à presque 2 millions d'euros par an. C'est remarquable. La Fondation du Protestantisme a su s'imposer comme un acteur sérieux et rigoureux dans le paysage des fondations françaises.

Quels sont ses plus grands défis, désormais ?

Aujourd'hui, le grand défi immédiat est le remplacement de sa directrice. Nous avons vécu avec Elsa Bouneau des choses très fortes. En tant que première directrice de la Fondation, elle l'a marquée de son empreinte. Par ailleurs, le Conseil de la Fondation du Protestantisme vient d'adopter son projet stratégique. Il faudra le concrétiser avec la personne identifiée pour prendre la relève de la direction.

Un grand défi sera assurément de mobiliser de nouvelles générosités, car rien n'est jamais acquis ni définitif. Et les générations se renouvellent. Il faudra aussi étendre le champ d'action de la Fondation pour répondre à de nouveaux besoins. Par exemple, la Fondation n'intervient pas aujourd'hui dans le domaine de l'écologie, or c'est un sujet auquel les protestants sont très sensibles et pour lequel ils s'engagent résolument.

Une équipe professionnelle

Les salariés du siège au service de la Fondation et de ses projets



Elsa Bouneau
Directrice
(jusqu'au 25 mai 2023)



Alexis Guerit
Chargé de relation avec les FI



Bintou Laya
Assistante administrative



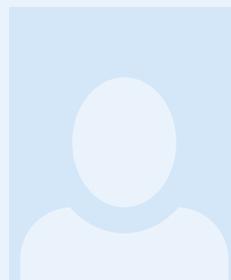
David Saint-Girons
Responsable administratif et financier



Sarah Verseils
Comptable
(jusqu'au 15 mai 2023)



Marguerite Taltasse
Assistante comptable
(à partir du 15 avril 2023)

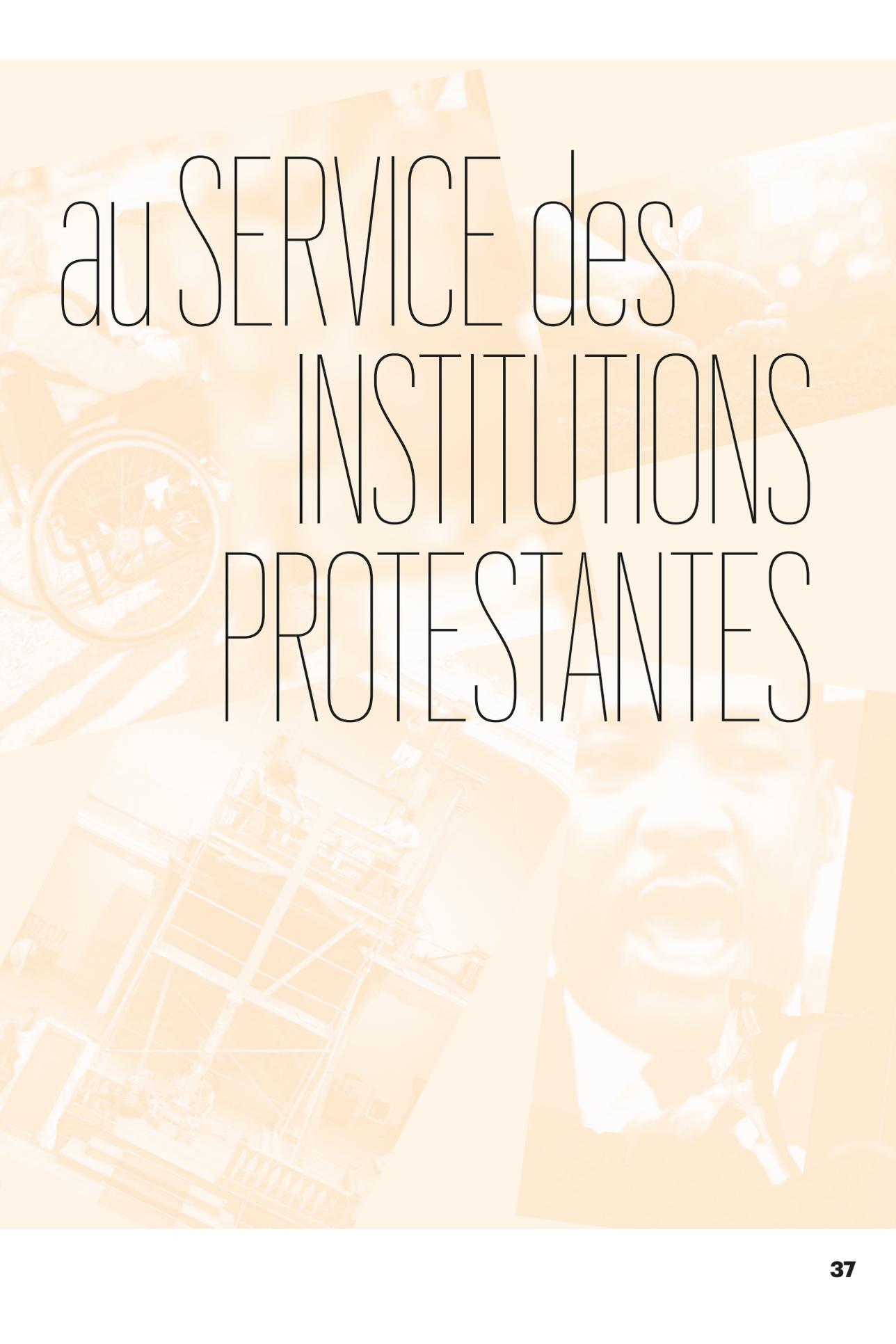


(recrutement en cours)
Chargé de mission
immobilier



des ACTIONS

La Fondation du Protestantisme s'engage, depuis 2001, au service de toutes les causes à travers les 61 fondations individualisées qu'elle abrite ou par le dispositif Solidarité Protestante. Un réseau dense, riche de compétences et d'expériences qui témoigne d'une présence concrète au service de la société.



au SERVICE des INSTITUTIONS PROTESTANTES

Une diversité d'engagements

Par sa capacité à recevoir des legs, à porter des projets financiers ou immobiliers, la Fondation du Protestantisme s'engage au service de la diversité du monde protestant.

Le déploiement de ses métiers (p. 23) permet de soutenir des projets en propre ou de financer des institutions extérieures.

L'engagement s'inscrit autour de quatre missions permanentes :

- fraternité ;
- culture et loisirs ;
- patrimoine ;
- solidarité internationale.

Cet engagement financier représente en 2022 plus de 8,6 millions d'euros dont 95 % sur le territoire français. Sur l'exercice 2022, nous assistons donc à une croissance de plus de 30 % des engagements de la Fondation dans le cadre de ses missions sociales.

Ce panorama des engagements ne peut suffire à présenter l'action de la Fondation : celle-ci ne se limite pas à un engagement financier, elle se traduit aussi dans le conseil et l'accompagnement des projets non financiers des institutions partenaires.



En 2022, 8,5 M€ ont été mobilisés par la Fondation du Protestantisme pour financer des projets en France et dans le monde. Ces engagements se réalisent via des programmes portés en propre par les fondations individualisées pour 44 % et par le financement d'institutions externes dans le cadre de versement d'allocations pour 56 %.

Le financement des projets en propre porte exclusivement sur la gestion du patrimoine immobilier affecté aux fondations individualisées. La Fondation du Protestantisme est en effet propriétaire pour le compte de ses fondations abritées de 72 biens immobiliers transmis, acquis ou construits. Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers.

Les allocations permettent, quant à elles, de financer des projets portés par des institutions partenaires. Le rôle de la Fondation est alors de collecter des fonds et de les attribuer à des structures de terrain : il s'agit alors de la partie « distributrice » de la Fondation du Protestantisme.

Engagements 2022

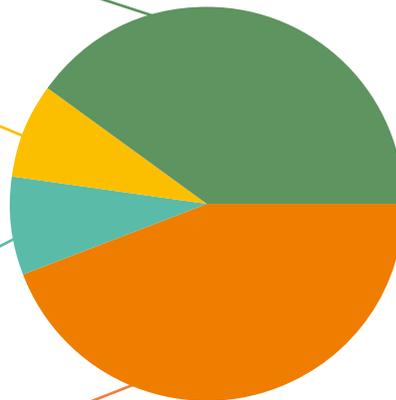
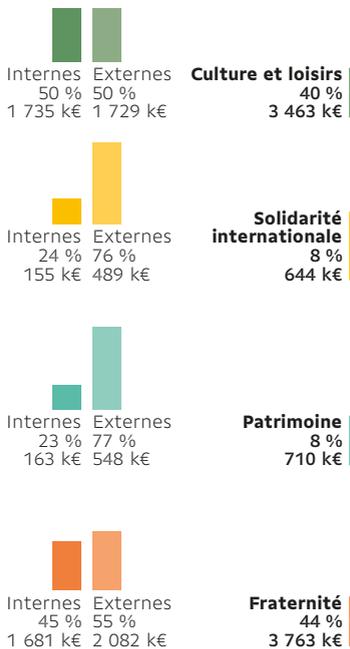
8 580 k€
de projets financés

Internes 44 % Externes 56 %

60
projets portés
en propre

194
projets externes

350
partenaires engagés
à nos côtés



En 2022, 44 % des engagements financiers de la Fondation du Protestantisme ont porté sur le secteur « Fraternité » qui se décompose en 1 681 k€ d'engagement portés par les fondations individualisées elles-mêmes et environ 2 082 k€ par le financement d'institutions partenaires.

Au service de la fraternité

Le secteur Fraternité rassemble au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à l'action sociale et aux soins de la personne. Il regroupe notamment les engagements en faveur des hôpitaux, des établissements pour personnes âgées, l'aide aux personnes en situation de grande précarité, l'action pour le logement, le soutien aux actions en milieu pénitentiaire ou encore les aumôneries.



Plaider pour les droits humains devant l'ONU

En 2022, la Fédération internationale des ACAT a soutenu le travail de plaidoyer de plusieurs ACAT nationales dans le cadre de l'examen périodique universel de leur pays devant l'ONU. Elle a ainsi pu remettre des rapports alternatifs sur les droits humains et la torture au Bénin, au Ghana, en Suisse, en France et au Burundi. Elle a financé le déplacement à Genève de l'ACAT Ghana pour présenter son rapport. Elle a également soutenu le plaidoyer de l'ACAT Côte d'Ivoire auprès de ses nations sœurs en Afrique concernant un moratoire sur la peine de mort, gagnant à cette cause les autorités du Libéria et du Ghana.
Montant alloué en 2022 : 10 000 euros

→ Allocation

Aide financière versée par la Fondation du Protestantisme à une association, pour favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elle se livre.



Le cercle Charles Gide et la FEP: cent mille euros gagnants!

Fin 2021, le Cercle Charles Gide avait créé l'événement en invitant le président Emmanuel Macron à un dîner de levée de fonds. Cent mille euros avaient été collectés qui ont été redistribués en 2022 à une quinzaine d'associations membres de la Fédération de l'entraide protestante. Selon la FEP, les projets financés ont été divers et innovants : « jardins intergénérationnels partagés, atelier numérique pour personnes migrantes, bibliothèque audio pour personnes malvoyantes, portraits photographiques de personnes en situation de précarité, encouragement au recyclage et laverie sociale, hébergement partagé solidaire, création d'un ciné-club pour familles en grande difficulté, distribution de produits d'hygiène aux personnes migrantes... »

Ce même dîner philanthropique renouvelé en novembre 2022 a donné également lieu à la redistribution des fonds collectés, qui transitent par la Fondation du Protestantisme, en 2023. L'accent a été mis sur « la mobilisation des jeunes au service des plus vulnérables ».

Montant alloué en 2022 : 100 000 euros pour 13 projets

Exemple d'un prix avec le plaidoyer photographique #jai1question mené par l'APA Nîmes en faveur des personnes en situation irrégulière.

→ Testament

Document écrit, daté et signé, par lequel une personne dispose de la manière dont ses biens seront distribués après son décès.

3 763 k€
engagés sur la
mission sociale

76
projets financés

34
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur



Au service de la fraternité



Loger des jeunes en colocation à Tourcoing

À Tourcoing, l'association EVIE (Entraider – Valoriser – Insérer – Espérer, anciennement Béthel Hébergement) a souhaité élargir son offre d'habitat aux jeunes en insertion. En plus d'un CHRS et d'une pension de famille, EVIE a donc décidé de créer un établissement de 8 places en colocation. Elle offre ainsi des logements abordables autonomes dans un ensemble collectif propice à briser l'isolement et l'inactivité. Ce projet soutenu par la fondation individualisée JACQIV a nécessité deux mois de travaux pour la rénovation des bâtiments existants (isolation, remplacement des douches, peinture, etc.)

Montant alloué en 2022 : 5 000 euros

→ Comité de suivi

Instance chargée de l'animation d'une fondation individualisée. Elle propose d'engager des collectes de fonds, de soutenir des projets.

L'entraide de Clermont-Ferrand en faveur du logement

L'Association familiale protestante d'entraide (AFPE) de Clermont-Ferrand et du Puy-de-Dôme, a souhaité constituer une fondation individualisée afin d'y organiser un legs reçu et porter un projet de construction pour la réalisation de huit logements à vocation sociale en lien avec la Foncière d'habitat et humanisme. L'inauguration de cet ensemble immobilier a eu lieu en avril 2023 après la réalisation des travaux sur l'année 2022.





Renforcer l'hébergement d'urgence à Nantes

L'Entraide du Diaconat protestant de Nantes a souhaité en 2022 embaucher une deuxième chargée de mission à temps partiel pour développer sa capacité d'hébergement de personnes vulnérables. Qu'elles soient réfugiées, régularisées ou aux droits incomplets, le Diaconat héberge actuellement 51 personnes. Pour faire face à la saturation du 115 et au manque de places en CADA, le Diaconat s'appuie sur un réseau d'hébergeurs solidaires et gère 15 logements directement. Avec l'embauche d'une chargée de mission supplémentaire, l'objectif est de gérer 18 logements directement.

Montant alloué en 2022 : 25 000 euros

FRATERNITÉ

Associations financées en 2022

- ACAT
- Accueil accompagnement action
- ACFP 73
- ADA Grenoble
- APA Nîmes
- APAAPA
- APATZI
- Association diaconale protestante Marhaban
- Association les maisons de Jeanne d'Albret
- Association protestante d'assistance (EPI)
- Betel France
- CASP
- Centre de la Reconciliation
- Centre Primo Levi
- Collectif d'accueil pour les solliciteurs d'asile à Strasbourg (CASAS)
- Diaconat de Grenoble
- Diaconat du Chambon-sur-Lignon
- Diaconat protestant de Nantes
- Entraide de l'Église protestante de Poissy et environs
- Entraide du Figuier
- Entraide médicale pastorale protestante (EMPP)
- Entraide protestante d'Ales
- Entraide protestante de Nice
- Entraide protestante de Reims
- Entraide protestante du Bergeracois
- Entraide protestante Vendée Ouest
- EPU Cannes
- EVIE
- Fédération de l'entraide protestante
- Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture
- Fédération protestante de France
- Fondation de l'Armée du Salut
- Fondation Diaconesses de Reuilly
- HET-pro
- l'Étage
- La Cimade
- La Gerbe
- Les champs de booz
- Main tendue 31
- Maison de retraite les Bougainvillées
- Maison de santé protestante de Bordeaux
- Mission populaire évangélique de France
- Observatoire international des prisons (OIP)
- Ordre de Saint Jean
- Passerelles
- Secours protestant
- Service d'entraide des Églises protestantes réformées évangéliques (SEEPRE)
- Société de l'histoire protestante de la vallée de Dordogne
- SOS amitié Strasbourg
- SOS FAS

Soutien aux actions de culture et loisirs

Le secteur Culture et loisirs regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à la diffusion de la pensée et de la culture protestantes ainsi que les activités culturelles et éducatives portées par des institutions protestantes. Il peut s'agir du soutien au financement d'expositions et conférences historiques, de la rénovation d'orgues au sein des églises, du soutien aux associations d'animation jeunesse ou encore de la diffusion des écrits théologiques.



→ Sourcing

Identification de projets répondant à un profil précis recherché par la fondation individualisée et portés par des organismes d'intérêt général.

Financement des universités d'été d'Évangile et liberté

Chaque année, les membres de l'association Évangile et liberté se retrouvent en présentiel pour échanger un week-end entier sur des thèmes chers au protestantisme libéral. En 2022, 210 personnes ont réfléchi aux liens entre religion, liberté et *fakenews*. Un focus particulier a été consacré à l'histoire d'oppression en Afrique du Sud. Un événement rendu possible notamment par le soutien de généreux donateurs qui ont permis d'organiser cette rencontre.
Montant alloué : 10 000 euros

Un sondage actualisé sur « la Bible et les Français »

Tous les dix ans, l'Alliance biblique française réalise un sondage sur le thème « La Bible et les Français ». Le dernier datant de 2010, il était temps de le refaire ! Une subvention accordée par la fondation individualisée FLAM (Foi, lumière, action, ministères) l'a rendu possible. Les résultats ont été publiés dans *La Croix l'Hebdo* en juin 2022, débattus lors d'un colloque organisé aux Bernardins et diffusés sur les réseaux sociaux de l'ABF.

Ce sondage permet d'affirmer assez simplement que les Français possèdent et lisent de moins en moins la Bible. En 2010, 37 % des Français en possédaient une, et 26 % la lisaient au moins une fois par an. En 2022, ils sont un quart à posséder une bible et 20 % à la lire. Seuls les catholiques pratiquants et les protestants font office de « résistants ». En effet, 80 % des enfants de la Réforme possèdent une bible aujourd'hui et 70 % la lisent. Des enseignements importants que de nombreux chercheurs en sciences sociales et de nombreuses institutions confessantes ou non prendront en compte dans la définition de leurs futurs projets.

Montant alloué : 15 000 euros

3 463 k€
engagés sur la
mission sociale

60
projets financés

33
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur

→ Quelle est la différence entre une **fondation** et une **association** ?

Une fondation est destinée à recueillir et gérer des biens consacrés au développement d'actions d'intérêt général.

L'association permet le regroupement de personnes autour d'un projet commun.

La différence porte ainsi principalement sur l'objet et sur les moyens juridiques à disposition. « Une fondation est une affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général. »

Article 18 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat.



Soutien aux actions de culture



Vers les cimes: des bâtiments rénovés pour des camps toute l'année

L'association Vers les cimes organise des camps de vacances l'été pour enfants et adolescents, tout en hébergeant des stages BAFA. Elle a souhaité rénover ses bâtiments, et remplacer l'ensemble de ses fenêtres pour améliorer l'isolation et pouvoir organiser des séjours toute l'année. En 2022, l'ensemble des menuiseries a donc été remplacé, ce qui a permis l'organisation d'un séjour de ski en février 2022, et l'accueil d'adultes « aînés » en juin dans de meilleures conditions de confort. En 2023, elle pourra fêter ses 60 ans le 9 juillet dans des locaux aux meilleures performances énergétiques.

Montant alloué : 27 700 euros

Un deuxième studio d'enregistrement pour RCF Alsace

La radio RCF Alsace a été créée en 2018 par un partenariat œcuménique. Lors de sa création, la construction du premier studio d'enregistrement a été financée à 80 % par le diocèse catholique. Aujourd'hui, il est question de construire un deuxième studio et il incombe aux protestants d'assurer 80 % du financement. Ces travaux s'imposent car le seul studio existant aujourd'hui ne suffit plus à accueillir les 10 salariés et les 80 bénévoles. Ce deuxième studio permettra l'enregistrement des émissions sans la présence systématique d'un technicien. Il sera construit grâce au financement accordé par la fondation individualisée UEPAL.

Montant alloué : 12 500 euros



— Alsace —

et loisirs

→ **Legs**

Transmission à titre gratuit d'un ou plusieurs biens du défunt, faite de son vivant par testament, mais qui ne prendra effet qu'à son décès. Il se distingue de la donation qui prend effet du vivant du donateur.

Les Rendez vous de la pensée protestante

Les Rendez-vous de la pensée protestante est une association 1901 dont le but est d'encourager et de soutenir le développement d'une pensée théologique protestante contemporaine et de promouvoir l'émergence d'un réseau théologique dans la diversité du protestantisme. Cette association organise des événements qui favorisent la rencontre entre « écoles » de théologie. La structure a bénéficié d'un financement triennal de la fondation FLAM d'un montant total de 14 200 euros.

CULTURE ET LOISIRS

Associations financées en 2022

- ABC Climont
- AGAPE HUB
- Alliance biblique
- Amis de la radio télévision protestante
- Association des amis de l'orgue de l'Église protestante unie des Batignolles
- Association d'étude vaudoise et historique du Luberon
- Association du livre protestant
- Association Les orgues des temples protestants de Nîmes
- Cercle Charles Gides
- Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France (EEUdF)
- EPU Cannes
- EPU Créteil
- Évangile et liberté
- Fédération protestante de France
- FLAM
- Fondation Eugène Bersier
- Fondation pour les ministres des Églises protestantes de France
- Fréquence Protestante
- Institut de théologie protestante
- Le Carrousel
- Les Rendez-vous de la pensée protestante
- L'ESCALE
- Paroisse protestante Saint-Pierre le Jeune
- Parole et musique en vallée de Dordogne
- Protestantisme et société
- RCF Alsace
- Réforme
- Service d'entraide des Églises protestantes réformées évangéliques (SEEPRE)
- Société de l'histoire du protestantisme français
- Société de l'histoire protestante de la vallée de Dordogne
- Vers les cimes



Préservation du patrimoine

Le secteur Patrimoine regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements relatifs à la préservation du patrimoine historique protestant et son adaptation aux besoins actuels. Il peut s'agir notamment de la restauration du patrimoine classé « monument historique », de l'accessibilité des lieux de culte aux personnes en situation de handicap et plus généralement de la mise en conformité des établissements recevant du public.



Le Carrousel de Montpellier sort de terre

Les travaux de construction du Carrousel à Montpellier ont bien avancé, à tel point que l'ouverture de cette « maison par tous » s'est concrétisée en avril 2023. Le défi était de taille et a pris une décennie pour se réaliser : il s'agissait de transformer un temple en pôle socio-culturel. Les nouveaux bâtiments offrent une superficie de 3500 m², qui se répartissent entre des logements sociaux, une pension de famille, une radio et d'autres activités associatives. Il est ainsi prévu d'y retrouver : un musée numérique, des rencontres de cinéphiles, l'école du dimanche et le groupe de jeunes de l'Église protestante unie de Montpellier, ainsi que des soirées spirituelles pour adultes sur le modèle de Taizé ou encore un atelier participatif pour réparer soi-même son vélo. La particularité de ce projet, qui bénéficie de la capacité juridique de la Fondation du Protestantisme, est de faire travailler ensemble des acteurs aussi divers que l'Église protestante unie, l'Armée du Salut, l'association Gammes, la radio FM+, etc.

Budget total : plus de 11 millions d'euros

→ Don

Acte par lequel un particulier donne de son vivant sous la forme de versements en numéraire (espèces, chèque, etc.), ou de valeurs mobilières (titres) ou en nature (bijoux, œuvres d'art, or...)

Deux chambres d'étudiants accessibles à l'Institut biblique de Nogent-sur-Marne

En avril 2022, l'Institut biblique de Nogent, en région parisienne, a inauguré son nouveau bâtiment, qui ajoute aux logements existants six nouveaux appartements pour familles et 18 nouvelles chambres d'étudiants. Une partie des dons nécessaires aux travaux a été collectée par la fondation Jaqiv, qui a alors reversé cette collecte pour que deux des nouvelles chambres soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'IBN ne disposait, jusque-là, d'aucun logement accessible PMR. C'est désormais chose faite.

Budget total PMR : 9 600 euros

710 k€
engagés sur la
mission sociale

26
projets financés

10
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur



→ Intérêt général

Se dit d'une institution lorsqu'elle remplit cumulativement les trois conditions suivantes : elle agit sans but lucratif, a une gestion désintéressée et ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes.

(article 200, 1-b du CGI)

Préservation du patrimoine



Le Foyer de Grenelle rénové

Les travaux de rénovation du Foyer de Grenelle de la Mission populaire évangélique de France, à Paris, ont bien avancé au cours de l'année 2022. En effet, l'appartement pastoral, les locaux utilisés pour l'activité de domiciliation et une des façades ont été rénovés. Une issue de secours a été créée et certaines portes et fenêtres remplacées.

En 2023, les travaux continuent avec la réfection de la cuisine, l'amélioration du chauffage et de l'évacuation des eaux pluviales. Des travaux qui doivent s'adapter au nouveau contexte d'inflation du prix des matières premières et de l'énergie.

Budget total en 2022 : 230 000 euros



Rénovation des vitraux du temple de L'Oratoire du Louvre

Le temple réformé de l'Oratoire est propriété de la Ville de Paris. En lien avec l'Église réformée de l'Oratoire du Louvre (APEROL) un programme de restauration des vitraux du temple est engagé.

Ces vitraux, datant du XVII^e et du XVIII^e siècle, sont fortement encrassés, ce qui limite considérablement la diffusion de la lumière naturelle dans le temple. De plus, de nombreuses fissures et lacunes perturbent l'équilibre de la température et de l'humidité dans la nef, compromettant ainsi l'étanchéité du bâtiment. L'opacité des vitraux nécessite également un éclairage artificiel.

Outre les problèmes de vitres endommagées ou manquantes, des anomalies ont été constatées au niveau des plombs, des soudures, du calfeutrage et de la serrurerie. Il est donc essentiel d'intervenir selon les règles de l'art pour remédier à ces dysfonctionnements.

À cet effet, la fondation de l'Oratoire du Louvre s'est engagée avec la Ville de Paris sur un vaste plan de rénovation de l'ensemble des vitraux. Une première partie des travaux a été engagée sur l'exercice 2022.

Montant alloué en 2022 : 46 000 euros



Église unie : des temples rénovés et accessibles PMR

Le parc immobilier des temples, presbytères et salles paroissiales de l'Église protestante unie de France étant parfois très ancien, d'importants travaux sont régulièrement nécessaires pour les mettre aux normes actuelles ou les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). C'est le défi que la fondation Martin Bucer relève petit à petit. Sur l'année 2022, on comptait 18 projets soutenus dans ce sens : à Clermont-Ferrand, Courbevoie, Grenoble, Île-de-Ré, Sèvres, Nice, Paris (paroisses du Saint-Esprit, Pentemont- Luxembourg, Annonciation, Batignolles), Saint Cloud et au Vésinet. Recherche d'amiante, rénovation d'un ascenseur, mise aux normes énergétiques, rénovation de la toiture sont parfois aussi au rendez-vous.

Budget total en 2022 : 390 000 euros

PATRIMOINE

Associations financées en 2022

- ACREPU
- ACREPU PACA
- Action chrétienne en Orient (ACO)
- Association familiale protestante Guillaume Farel
- Église protestante unie de France : Annonciation, Clermont Auvergne, Courbevoie, De la boucle au Vésinet, Étoile, Grenoble, Île de Ré, Meudon, Sèvres, Ville d'Avray, Nice la Transfiguration, Pentemont-Luxembourg, Saint-Esprit
- Foyer de Grenelle
- Institut biblique Nogent-sur-Marne
- Institut de théologie protestante
- Société de l'histoire du protestantisme français
- Union locale du Centre Jean Beigbeder (dit « Gîte d'étape Le Cluquet »)
- Ville de Paris

→ Que veut dire « **fondation reconnue d'utilité publique** » ?

Une fondation reconnue d'utilité publique est créée par décret en Conseil d'État, après instruction de la demande par les services du ministère de l'Intérieur. Elle doit disposer d'une dotation initiale supérieure à 1,5 million d'euros. Elle est tenue de publier au *Journal officiel des associations et fondations d'entreprises* (JOAFE) ses comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes.

Une fondation reconnue d'utilité publique, à l'instar de la Fondation du Protestantisme, dispose d'outils juridiques et fiscaux spécifiques.

Engagement en faveur de la solidarité internationale

Le secteur Solidarité Internationale regroupe au sein de la Fondation du Protestantisme l'ensemble des engagements en faveur de la solidarité en dehors du territoire français. Il peut s'agir des actions humanitaires, en faveur de la santé et de l'éducation, de l'autonomie économique des populations, de la promotion du français ou encore du plaidoyer pour les droits dans le monde.

Des engagements protestants dans le monde

Sur les 5 dernières années, un engagement concret :

- 39 pays touchés
- 61 associations partenaires
- 2 954 116 € alloués

L'engagement international constitue l'un des piliers de la Fondation. Ces projets portent sur l'aide au développement ainsi que sur la protection des personnes. Ils ont été financés par des fondations individualisées ou par Solidarité Protestante. Haïti, Madagascar et le Proche-Orient constituent les trois engagements les plus conséquents de la Fondation. En cette période de crise en Ukraine, un engagement spécifique a été réalisé (voir p. 56).





L'alphabétisation des femmes akébou au Togo avec le Summer Institute of Linguistics

Au Togo, l'ethnie Akébou est enclavée et dépend à 100 % des activités agricoles pour sa subsistance. Or, la diminution de la fertilité des sols provoque un fort exode rural et un risque majeur de traite humaine et d'exploitation sexuelle des femmes. Le *Summer Institute of Linguistics* (SIL) a lancé un programme d'alphabétisation des publics féminins ayant cours sur trois ans. L'ONG a souhaité y ajouter une formation aux activités génératrices de revenus (AGR) : fabrication de galettes et de savonnettes. Comme moyens d'action principaux, le SIL vise la création de clubs de lecture dans 10 villages (touchant mille femmes) et la réalisation d'un film de sensibilisation en langue akébou. Le SIL est un partenaire de l'association Traduire la Bible qui a souhaité financer ce projet sur des dons alloués.

Montant alloué en 2022 : 9 592 €

Parrainer des enfants syriens réfugiés au Liban

L'association Amel parraine des enfants syriens réfugiés au Liban, leur permettant d'être scolarisés du début de l'école primaire à la fin du collège. En 2022, ce sont 209 enfants qui ont bénéficié de ce soutien, dont une majorité de filles (55 %). Pour ne pas faire de discrimination entre les publics précaires et défavorisés, Amel accueille également dans son programme des enfants libanais et palestiniens. Ceci permet de « cimenter l'unité des futures générations » tout en favorisant leur « capacité de résilience » et leur « mécanisme d'adaptation », selon Amel.

Montant alloué en 2022 : 12 000 euros

644 k€
engagés sur la
mission sociale

36
projets financés

12
fondations
individualisées
engagées sur
ce secteur

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
(HORS UKRAINE)

Associations financées en 2022

- ABEJ fédération nationale
- Action chrétienne en Orient
- ADRA-France
- AMEL
- DEFAP
- École Brillant avenir
- EFF-Mali-Espérance pour les familles dans la francophonie
- Église protestante française de Beyrouth – Liban
- Entraide protestante de la Rochelle
- Fédération protestante de France
- La Cimade
- Le SEL
- MEDAIR-France
- Mercy Ships France
- Mission biblique
- Portes ouvertes
- SAF FJKM
- Secours protestant
- SIL TOGO-BÉNIN
- Solidarité protestante France-Arménie (SPFA)
- Tahaddi France

Solidarité Protestante: répondre présent quand la crise survient

Solidarité Protestante est une plateforme au sein de la Fondation du Protestantisme, sollicitée pour mobiliser, sensibiliser et récolter des fonds afin de manifester l'action solidaire du monde protestant dans des situations d'urgence ou de crises internationales.

Le comité de cette plateforme est piloté par la Fondation du Protestantisme et la Fédération protestante de France qui s'entourent d'ONG et d'institutions chrétiennes expertes dans l'aide humanitaire d'urgence et de crise.



Microcrédits et engrais bio pour des femmes burkinabè avec Le SEL

Au Burkina-Faso, les femmes déplacées internes sont soumises à de fortes pressions pour se prostituer et avoir recours à des mécanismes de survie dégradants. Le partenaire du SEL sur place, ziNOG, impliqué d'abord auprès des enfants, s'est tourné vers les mamans pour les soutenir. Il prend ainsi en charge 400 filles et femmes déplacées internes, pour leur permettre d'accéder à des activités génératrices de revenus : le séchage de légumes. Il s'agit pour les bénéficiaires de se constituer en « groupes d'épargne et de crédit » pour avoir accès à des micro-crédits et ainsi sortir de l'extrême pauvreté. En 2022, ces femmes ont également été formées à l'utilisation d'un engrais bio très efficace pour atteindre leur autosuffisance alimentaire. *Montant alloué en 2022 : 25 000 euros*



Maintien des apprentissages scolaires au Liban avec Tahaddi

La dévaluation monétaire qui frappe le Liban a jeté 84 % de ses familles dans la précarité économique : selon l'UNICEF, 38 % ont réduit leurs dépenses d'éducation et 60 % de santé. Dans ce contexte, l'ONG Tahaddi accueille plus de 600 enfants (contre 350 en 2019) pour leur offrir un cadre scolaire propice aux apprentissages, du matériel (livres, tablettes, etc.) et des collations. Les uniformes scolaires fournis sont parfois le seul habit dont ces enfants disposent, le sandwich offert le seul repas pris de la journée. Beaucoup des jeunes accueillis « travaillent » en parallèle à collecter du plastique dans des décharges. Les postes de tutrices offrent également aux mères un revenu complémentaire bienvenu.

Montant alloué en 2022 : 17 000 euros

FONDATION DU PROTESTANTISME



**Solidarité
Protestante**

Au service des causes « oubliées »

Depuis sa création, Solidarité Protestante s'engage en faveur des causes moins médiatiques, moins visibles pour le grand public. Grâce au réseau d'experts de Solidarité Protestante, il est ainsi possible d'intervenir :

- pour soutenir les populations déplacées en Somalie (2022) ou au Burkina Fasso (2021) ;
- pour répondre aux besoins suite aux intempéries au Cameroun (2022), à l'éruption volcanique en RDC (2020) ou encore aux populations victimes de la crise climatique au Mozambique (2018) et aux Philippines (2017).
- pour soutenir en RDC les victimes des guerres (2022) ou en Birmanie les déplacés Rohingya (2018).

→ Territorialité du mécénat

Règles fiscales relatives au financement d'un projet d'intérêt général en dehors du territoire français.

Ukraine: Une réactivité remarquable avec Solidarité Protestante

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, la Fondation du Protestantisme a été mobilisée sur tous les fronts pour financer l'aide apportée aux partenaires sur place, comme aux associations d'accueil de réfugiés en France, mais aussi en Roumanie ou en Pologne. Envois de colis humanitaires en Ukraine, soins médicaux ou dentaires, fourniture de solutions de chauffage et d'approvisionnement en eau dans les zones de guerre ; hébergement et alimentation des réfugiés, cours de langue française, fiches pratiques pour développer de bonnes pratiques : tout a été mis en œuvre dans une réactivité exemplaire pour répondre aux besoins, dans l'urgence et sur la durée.



Une « armée de paix » en Ukraine

Présente en Ukraine depuis 1993, l'Armée du Salut a immédiatement pris en charge les déplacés internes qui fuyaient pour sauver leur vie, réfugiés notamment dans les abris anti-aériens et les stations de métro souterraines. Les produits de base étant inaccessibles ou beaucoup trop chers, des convois de camions sont partis de France pour la ville de Vinnytsia, proche de la frontière polonaise, avec produits alimentaires, vêtements, couvertures et installations pour cuisiner chaud et se chauffer. L'Armée du Salut a aussi distribué des repas chauds aux personnes fuyant l'Ukraine depuis la gare de Dnipro.

Montant alloué : 40 000 euros

En Pologne et Ukraine, accompagner les déplacés avec Medair

Dans un premier temps, Medair s'est appuyé sur sa présence en Pologne pour soutenir les réfugiés ukrainiens en Pologne et les déplacés internes en Ukraine. L'ONG s'est ainsi installée dans huit villes d'Ukraine : Ternopil, Kviv, Boutcha, IvanoFrankivsk, Khmelnitdkiy, Vinnytsia, Rivne et Lutsk. Elle s'est concentrée sur l'amélioration des lieux d'accueil collectifs (les abris anti-bombes, les écoles transformées en refuges, les hôpitaux souterrains, etc.) pour y apporter, notamment, de l'eau potable, des soins en santé mentale pour les situations post-traumatiques, des médicaments et une sécurisation des relations hommes-femmes dans des dortoirs mixtes. Noël 2022 a marqué la plus grande distribution de colis (surtout des batteries de cuisine) de toute l'histoire de Medair ! Dans un deuxième temps, l'ONG s'est concentrée sur l'Oblast de Kharkivska, libéré en septembre 2022 de l'occupation russe, pour aider la population à reconstruire ses habitations.

Montant alloué : 40 000 euros

302 k€
engagés depuis le
début de la crise

42
projets financés

28
partenaires de terrain



« J'ai 92 ans. Après l'explosion ma maison a été presque entièrement détruite. Je ne savais pas comment j'allais survivre à l'hiver. Il fait très froid ici et je suis vieille. J'ai prié jour et nuit et vous êtes arrivés. Sans vous, je n'aurais pas survécu, j'en suis sûre ». Olha

Medair a pu réparer la maison d'Olha qui est au chaud maintenant.

Ukraine : une réactivité remarquable avec Solidarité Protestante

Marhaban accueille des mamans et leurs bébés à Marseille

Quand Anya Trostianetska est arrivée à Marseille depuis Odessa, elle a rejoint l'association Marhaban et a aidé à organiser des ateliers sociolinguistiques pour des mamans réfugiées et leurs bébés (de zéro à trois ans). L'objectif était de permettre aux mères d'apprendre le français et que les nourrissons et jeunes enfants disposent d'un espace d'expression encouragée. Ce sont ajoutées une distribution de fruits et de légumes frais et une permanence quadrilingue pour répondre aux questions des réfugiées (ukrainien, russe, anglais et français), grâce à l'embauche pour six mois d'un interprète à mi-temps, sur le deuxième semestre 2022.

Montant alloué : 5000 euros



La main tendue 31 s'ouvre aux réfugiés sourds à Toulouse

Une fois arrivés en France, les réfugiés ukrainiens doivent patienter quelques mois avant de pouvoir percevoir leurs allocations. En attendant, comment se nourrir ? À Toulouse, l'association La main tendue leur a ouvert les portes de son épicerie solidaire. Disposant d'une interprète en langue des signes, beaucoup de réfugiés sourds y sont venus. La main tendue a aussi soutenu des familles qui hébergeaient des réfugiés ukrainiens, frappées de plein fouet par l'inflation. Pour faire face à cet afflux, sans abandonner les publics habituellement accueillis, La main tendue a recruté en décembre 2022 un travailleur social.

Montant alloué : 12 300 euros



Lettre spéciale Ukraine envoyée à l'ensemble des donateurs de Solidarité Protestante.



→ Dotation initiale

Apport constitutif d'une fondation lui permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général.



INDICATEURS FINANCIERS 2022

Faisant appel à la générosité du public au plan national, la Fondation est soumise au contrôle de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des affaires sociales. Les comptes annuels sont certifiés par le cabinet Mazars et ont été approuvés par le Conseil de la Fondation lors de sa séance du 22 juin 2023.

Bilan synthétique

Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

ACTIF en euros	Brut	Amortissement & Provision	Net	Net (n-1)	PASSIF en euros	Net	Net (n-1)
Immobilisations incorporelles	93 438	90 200	3 238	5 118	Fonds propres sans droit de reprise	69 641 458	69 567 950
Immobilisations corporelles	106 267 957	11 276 450	94 991 508	89 752 176	Fonds propres avec droit de reprise	736 580	866 580
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	540 000		540 000	730 000	Réserves	697 023	664 242
Immobilisations financières	3 149 122	242 908	2 906 214	2 686 378	Report à nouveau	3 303 950	2 241 916
ACTIF IMMOBILISÉ	110 050 518	11 609 558	98 440 960	93 173 672	Résultat	894 171	1 107 885
					Situation nette (sous-total)	75 273 182	74 448 572
					Fonds propres consommables	540 279	319 095
					Subventions d'investissement	7 766 621	7 777 335
					FONDS ASSOCIATIFS	83 580 082	82 545 001
					FONDS DÉDIÉS	18 343 570	19 482 143
Stocks et en-cours					PROV. RISQUES ET CHARGES	218 176	67 713
Créances et comptes rattachés	2 879 477	801 522	2 077 955	4 376 230	Emprunts et dettes assimilées	32 672 779	26 406 677
Créances reçues par legs ou donation	873 437		873 437	1 259 872	Fournisseurs et comptes rattachés	461 442	2 704 200
Valeurs mob. de placement	11 929 139	193 403	11 735 736	11 143 614	Dettes des legs ou donations	1 015 903	990 945
Disponibilités	24 069 017		24 069 017	23 193 878	Autres dettes	11 388	5 678
Charges constatées d'avance	264 572		264 572	247 925	EMPRUNTS ET DETTES	34 161 512	30 107 501
ACTIF CIRCULANT	40 015 642	994 925	39 020 717	40 221 519	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 158 339	1 192 832
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	150 066 160	12 604 483	137 461 677	133 395 191	TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	137 461 677	133 395 191

Compte de résultat synthétique

Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

en euros	2022	2021
Ventes de biens et services	2 677 414	1 802 180
Subventions d'exploitation		
Consommation de la dotation consommable		
Dons manuels	3 667 894	4 328 060
Mécénat	31 820	17 360
Legs, donations et assurances-vie	1 539 890	1 568 650
Contributions financières	113 636	150 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 103 879	993 893
Utilisations des fonds dédiés	2 807 210	2 288 507
Autres produits	13	31
PRODUITS D'EXPLOITATION	11 941 756	11 148 682
Achats de marchandises	965	501
Autres achats et charges externes	985 407	892 243
Aides financières	4 849 055	2 467 475
Impôts, taxes et versements assimilés	626 367	441 599
Salaires, traitements et charges sociales	364 967	349 748
Dotations aux amortissements	1 688 096	97 045
Dotations aux dépréciations et aux provisions	139 867	1 527 366
Reports en fonds dédiés	2 269 602	34 641
Autres charges	13	3 680 168
CHARGES D'EXPLOITATION	10 924 339	134
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 017 417	1 754 809
PRODUITS FINANCIERS	333 779	213 345
CHARGES FINANCIÈRES	928 065	691 071
RÉSULTAT FINANCIER	-594 286	-477 726
RÉSULTAT COURANT	423 131	1 277 084
PRODUITS EXCEPTIONNELS	495 635	755 179
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 595	924 378
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	471 041	-169 199
TOTAL DES PRODUITS	12 771 170	12 117 206
TOTAL DES CHARGES	11 876 999	11 009 322
EXCÉDENT OU DÉFICIT	894 171	1 107 885

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Emplois (en K€)	2022	2021	Ressources (en K€)	2022	2021
1. Missions sociales	8 306 884	6 338 259	1. Ressources liées à la générosité du public	9 575 922	9 479 205
1.1 Réalisées en France	7 894 794	5 951 747	1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	3 459 461	4 020 263	1.2 Dons, Legs et mécénat	5 239 604	5 914 070
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	4 435 333	1 931 484	Dons manuels	3 667 894	4 328 060
1.2 Réalisées à l'étranger	412 090	386 512	Legs, donations et assurances-vie	1 539 890	1 568 650
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat	31 820	17 360
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	412 090	386 512	1.3 Autres produits issus de la générosité du public	4 336 318	3 565 135
2. Frais de recherche de fonds	92 084	52 531			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	92 084	52 531			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	535 498	529 738			
Total des emplois	8 934 466	6 920 528	Total des ressources	9 575 922	9 479 205
4. Dotations aux provisions et aux dépréciations	399 344	188 534	2. Reprises des provisions et des dépréciations	114 451	129 402
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 269 602	3 680 168	3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	2 807 210	2 288 507
Excédent de la générosité du public de l'exercice	894 171	1 107 885	Déficit de la générosité du public de l'exercice		
Total	12 497 583	11 897 115	Total	12 497 583	11 897 115
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	4 100 155	2 992 270
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	894 171	1 107 885
			(-) Investissement ou (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	4 994 326	4 100 155

Rapport du trésorier

L'année 2022 aura été marquée sur le plan géopolitique par le déclenchement de la guerre en Ukraine et sur le plan socio-économique par le retour d'une inflation qui affecte particulièrement les personnes les plus pauvres. C'est aussi au cours de cette année que sont apparus de plus en plus clairement les effets du dérèglement climatique et ce, dans le monde entier. Dans cet environnement incertain, les volontés d'agir se sont poursuivies comme le manifeste au niveau de notre Fondation la création de 2 nouvelles fondations abritées ainsi que la nette reprise de l'activité comparée aux deux années précédentes.

C'est ainsi plus de 200 projets qui ont pu être soutenus et mis en œuvre, pour un montant total de 4,8 millions d'euros, concrétisant ainsi la générosité de plus de 3000 donateurs que nous remercions d'être si fidèlement aux côtés de notre Fondation et de ses fondations individualisées. Ce caractère précieux de chaque don et de chaque legs reçu représente des engagements qui nous guident dans notre action et accompagne nos équipes au quotidien.

Le total du bilan de la Fondation du Protestantisme s'établit à fin 2022 à 137,5 millions d'euros, en progression de 3 % par rapport à 2021.

Au passif, les ressources de la Fondation se composent principalement de fonds propres (61 %), fonds dédiés (13 %) et emprunts bancaires (25 %). Ce dernier poste s'établit à fin 2022 à 31,7 millions d'euros contre 25,4 millions d'euros un an auparavant. Cette progression

s'explique par le déblocage des emprunts pour un projet immobilier à Montpellier.

À l'actif, le poste immobilisations est constitué pour l'essentiel d'immeubles d'exploitation. Il s'établit à 95 millions d'euros en progression de 5,8 %. Le poste trésorerie et placements augmente de 4,4 %, à 35,8 millions d'euros.

L'important mouvement de hausse des taux initié par la Banque centrale européenne au cours du second semestre 2022, a conduit notre Fondation à adapter l'organisation de la gestion de sa trésorerie pour améliorer dans ce contexte d'inflation la rémunération des liquidités qu'elle gère au quotidien. Au lieu et place d'un couplage – compte courant et livret – très faiblement rémunéré pour chacune des fondations individualisées, se substituera dès janvier 2023 un compte courant unique couplé à un portefeuille d'OPCVM monétaires. Les produits générés par ce placement collectif seront annuellement répartis au prorata des capitaux moyens de chacun des comptes des fondations individualisées. Cette meilleure rémunération, assortie d'un effet de mutualisation entre toutes les composantes de notre Fondation, pourra, après une nécessaire période de mise en place et d'observation, être encore améliorée par un allongement de la durée des placements de la partie la plus stable de ces fonds. Ce changement dans la gestion du patrimoine financier de la Fondation devra bien entendu être en tout point conforme à la charte éthique des placements adoptée depuis quelques années par notre Conseil.

Du côté des produits d'exploitation, les encaissements de dons, legs et assurances-vie ressortent en diminution à 5,2 millions d'euros en 2022 contre 5,9 millions d'euros en 2021. Quant aux revenus du patrimoine immobilier, ils progressent sensiblement à 2,7 millions d'euros en 2022 contre 1,8 millions d'euros en 2021.

Du côté des charges d'exploitation, le poste des aides financières financées par des ressources collectées auprès du public progresse à 4,8 millions d'euros contre 2,5 millions d'euros en 2021.

L'activité de la Fondation depuis le 1^{er} janvier 2023 s'est déroulée sans évènement post-clôture susceptible de remettre en cause les comptes 2022. L'ensemble de ces comptes a fait l'objet de révisions par le cabinet Mazars.

Nous souhaitons ici remercier le cabinet Mazars qui a revu l'ensemble des comptes ainsi que la direction et les salariés de la Fondation du Protestantisme pour le travail réalisé en 2022.



Christian Klein, trésorier

Des outils au service de la transparence de l'action de la Fondation

Chaque année, les donateurs de la Fondation du Protestantisme reçoivent un Essentiel, document récapitulatif des engagements de la Fondation du Protestantisme sur une année. Conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 et à l'ordonnance 2015-904 du 23 juillet 2015, chaque donateur dispose d'un droit d'information sur l'utilisation effective des ressources. Le rapport d'activité est publié sur le site de la Fondation du Protestantisme et envoyé à l'ensemble des partenaires de la Fondation.



Synthèse 2022

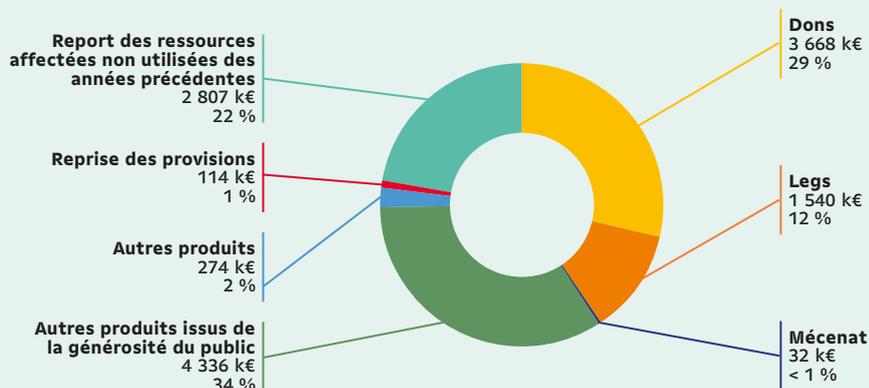
Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CROD est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat. Il permet de donner une information globale de l'ensemble des produits et charges.

Produits (en k€)	2022	2021	Charges (en k€)	2022	2021
1 - Produits liés à la générosité du public	9 576	9 479	1 - Missions sociales	8 580	6 558
2 - Produits non liés à la générosité du public			2 - Frais de recherche de fonds	92	53
3 - Subventions et autres concours publics	274	220	3 - Frais de fonctionnement	535	530
4 - Reprise sur provision et dépréciations	114	129	4 - Dotations aux provisions et dépréciations	399	189
5 - Utilisation de fonds dédiés antérieurs	2 807	2 289	5 - Impôts sur les bénéfices		
			6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 270	3 680
Total des produits de l'exercice	12 771	12 117	Total des charges de l'exercice	11 877	11 009
Excédent ou déficit	894	1 108			

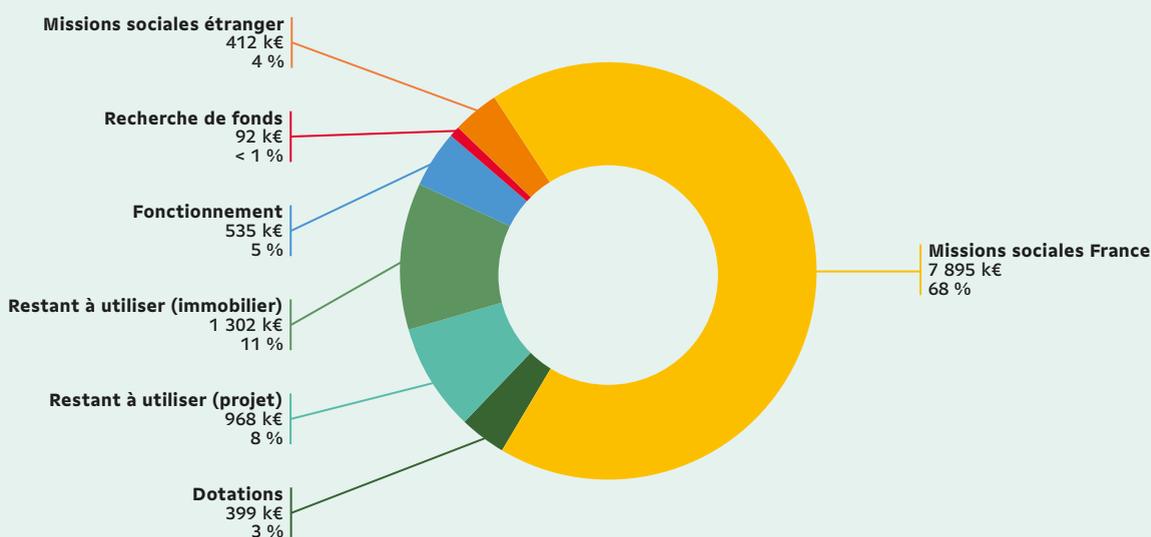
Nos ressources : 12 771 k€

La générosité du public (dons, mécénat, donations, legs ainsi que leurs produits) est la principale source de financement des activités de la Fondation du Protestantisme puisqu'elle en représente 75 %. Les autres produits sont composés de la quote-part pour l'année 2022 de subventions d'investissement reçues pour la réalisation d'opérations immobilières.



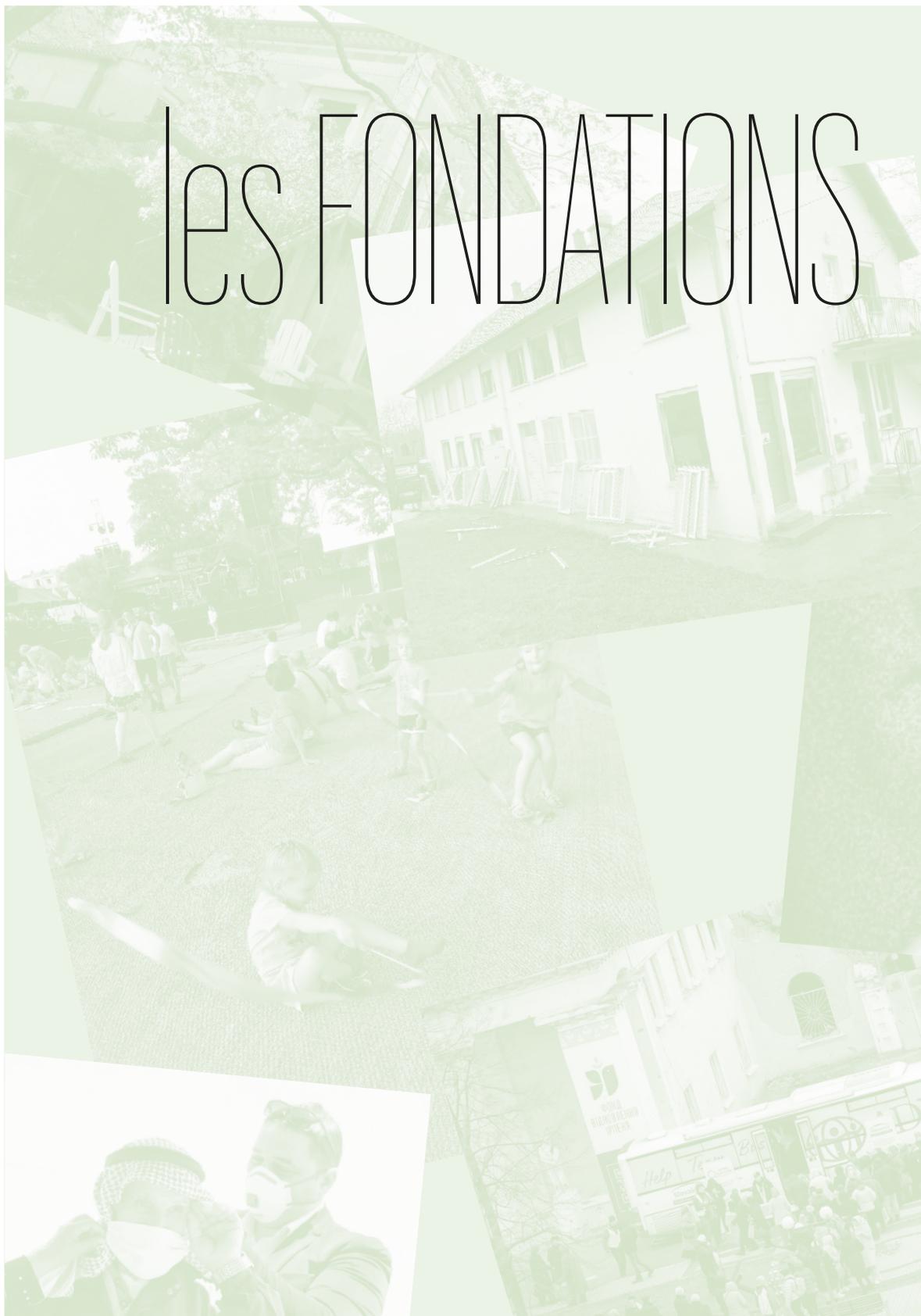
Utilisation des ressources

Depuis sa création, la Fondation du Protestantisme agit notamment pour contribuer à la préservation du patrimoine protestant. Elle est propriétaire de 72 biens immobiliers transmis, acquis ou construits (valeur brute : 96 055 k€). Elle apporte ainsi un cadre de gestion, d'entretien et de développement de projets immobiliers divers. En 2022, les engagements restant à réaliser sur ressources affectées s'élèvent à 2 270 k€. Pour partie constitutifs de la mission de gestion immobilière de la Fondation, ils concernent à hauteur de 1 302 k€ les prévisions de soutien à la construction ou à la rénovation d'établissements propriétés de la Fondation (habitation, locaux d'activités, EHPAD...).



En 2022, la Fondation a engagé 8 580 k€ dans le cadre de ses missions sociales (voir aussi p. 39).

les FONDATIONS



INDIVIDUALISÉES

Chaque fondation individualisée dispose d'un règlement, validé par le Conseil de la Fondation, qui précise son organisation, ses moyens et ses buts.



Présentation des fondations individualisées

Extrait des règlements des
fondations individualisées

1000 jours pour grandir

Soutenir et susciter des projets en lien avec le développement de l'enfance et l'accompagnement à la parentalité.

A Rocha

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant de promouvoir, d'encourager et d'assurer la protection de la nature, de lutter contre les conséquences de son altération sur les populations démunies, de proposer des alternatives durables respectueuses tant des hommes que de l'environnement, de sensibiliser le public.

ACAT pour la dignité humaine

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant de lutter partout dans le monde contre la torture, les peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants et les exécutions capitales.

Accueil Partage

Solidarité chrétienne

Favoriser, développer et promouvoir des actions dans un champ d'intervention sociale ou humanitaire, dans un esprit de partage solidaire.

ADRA France

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'Association ADRA-France.

Arc-en-Ciel – Les Mûriers

Recevoir et détenir le patrimoine foncier et immobilier de l'association Arc-en-Ciel – Les Mûriers qui avait pour objet d'agir en faveur des personnes handicapées.

ATFPO

Venir en aide à des personnes placées sous mesure de protection à l'ATFPO, tutelle, curatelle, sauvegarde de justice et mesure d'accompagnement judiciaire et de participer au développement de l'Association tutélaire de la Fédération protestante des Œuvres.

→ **Règlement d'une fondation individualisée**

Document précisant notamment les buts, les moyens et la gouvernance d'une fondation individualisée.

Baptiste

Maintenir et valoriser les biens mobiliers et immobiliers, ainsi qu'acquérir ou recevoir tout autre bien à la demande du comité de suivi. Initier et soutenir les projets dans les domaines sociaux, médico-sociaux et sanitaires conduits notamment par l'ABEJ Fédération nationale.

Bernard Palissy

Soutenir l'association du Cours Bernard Palissy (collège-lycée sous contrat avec l'État) et contribuer à des projets ou initiatives d'ordre éducatif, scolaire et culturel dans le cadre du protestantisme.

Centre chrétiens de Gagnières

Recevoir et détenir la propriété de l'ensemble immobilier dénommé Centre Chrétien de Gagnières et veiller au respect de la finalité œcuménique et charismatique de ce lieu d'accueil, de rencontres et d'hébergement.

Centre d'action social protestant

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Centre d'action sociale protestant (CASP).

La Cimade

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association œcuménique d'entraide La Cimade (Comité inter-mouvement auprès des déplacés) notamment en contribuant à assurer le rayonnement et la notoriété de La Cimade, initiant et soutenant le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions.

Communauté des Églises d'expression africaine en France

Permettre, soutenir et prolonger des projets portés par les institutions membres de la Communauté des Églises d'expression Africaines en France (CEAF) ou en relation avec elle, ou la CEAF elle-même.

CPF – Action Liban

Soutenir et prolonger des projets portés par des institutions notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel au Liban et dans le Proche-Orient.

DEFAP-Mission et solidarités internationales

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Défap – Service protestant de mission.

Demoiselles Cuvier pour le logement

Poursuivre l'œuvre engagée par l'association protestante d'entraide fondée en 1825 notamment par la gestion de biens immobiliers.

Diaconat de Grenoble

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dite « Diaconat Protestant de Grenoble » notamment par l'achat des murs d'un magasin pour en faire le lieu pérenne de l'épicerie sociale ÉPISOL.

Diaconesses de Reuilly -

Accompagnons la vie

Apporter dans une éthique spirituelle protestante des réponses à des besoins de société repérés ou émergents dans les domaines des soins des malades, l'éducation spécialisée et formation de la personne en difficulté, l'action sociale, notamment pour les personnes âgées, la formation des personnels des professions sanitaires et médico-sociales. Entretien et gérer en conséquence tout établissement ayant un caractère analogue, recevoir, acquérir ou créer tout établissement de cette nature.

Eau Vive 29

Initier, soutenir et prolonger les projets dans les domaines culturels, sociaux, médico-sociaux et sanitaires conduits par l'Association Eau Vive.

Éclaireuses Éclaireurs Unionistes de France

Soutenir et prolonger les actions de l'association du même nom, et notamment le développement, la notoriété des EEUDF. Initier et soutenir le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions.

Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne

Initier, soutenir et compléter des projets conduits dans le domaine de l'assistance et de la bienfaisance par l'Association familiale protestante d'entraide de Clermont-Ferrand et du Puy de Dôme.

Entraide protestante de Reims

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'Association protestante d'Entraide de l'Église réformée de Reims.

Entraide Protestante du Havre

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dite « Société Protestante Havraise de Bienfaisance ».

FEDE

Initier et soutenir toute action concernant les étudiants protestants.

Fédération de l'Entraide protestante

Soutenir et prolonger les actions conduites par la Fédération de l'Entraide protestante et les associations qui en sont membres.

Fédération protestante de France

Soutenir des projets portés par les Communautés, Œuvres et Mouvements de la Fédération protestante de France, ou la Fédération elle-même.

FLAM

Soutenir des projets portés par des associations et fondations protestantes françaises (églises, œuvres, mouvements et autres institutions) notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel qui concourent au rayonnement du protestantisme en France.

Foi et Vie

Poursuivre l'œuvre engagée dès le début du XX^e siècle par le pasteur Doumergue et les autres fondateurs de l'association du même nom, qui s'étaient donnés comme but « la culture spirituelle, par le rayonnement du message du protestantisme, et la participation à des projets d'action sociale ».

Fondation de l'Armée du Salut

Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par la Fondation Armée du Salut ou toute autre association ou fondation poursuivant les mêmes buts.

Fondation John Bost

Soutenir et prolonger les actions conduites par la fondation reconnue d'utilité publique dénommée « Fondation John Bost ».

Fondation pour les Ministres des Églises protestantes de France

Initier, soutenir et prolonger des projets en faveur des ministres du culte et personnels salariés des Églises protestantes de France, en relation avec la Fondation reconnue d'utilité publique des ministres des Églises protestantes.

Fondation protestante française de Beyrouth

La Fondation protestante française de Beyrouth a pour objet, dans le respect des valeurs du protestantisme, de permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel en faveur des populations du Liban et plus généralement de tous les pays liés historiquement au Liban et d'apporter son soutien moral et matériel aux institutions qui contribuent à la réalisation de ces objectifs. Plus particulièrement, la fondation se fixe pour objet la construction et la gestion d'un Centre protestant à Beyrouth.

Foyer Joséphine Butler

Accompagner les jeunes mères isolées pendant leur grossesse et au-delà, y compris vers une réinsertion sociale, et veiller au développement de l'enfant, contribuer à la responsabilisation des jeunes femmes concernées.

JACQIV

Initier et soutenir des projets portés par les communautés, œuvres et mouvements de la Fédération protestante de France, par la Fédération protestante de France elle-même ou par les unions et œuvres membres du Conseil national des évangéliques de France ou par son Conseil national lui-même.

Jean-Frédéric Oberlin

Soutenir et promouvoir la diffusion et le rayonnement de la pensée et de l'action du pasteur Jean-Frédéric Oberlin. Enrichir les collections du Musée Jean-Frédéric Oberlin (Musée de France), déjà dépositaire de collections du Musée Alsacien de Strasbourg et de la paroisse protestante de Waldersbach. Soutenir et prolonger les actions du musée Jean-Frédéric Oberlin de Waldersbach, ainsi que les actions des prédécesseurs et héritiers spirituels d'Oberlin.

L'Étoile

Soutenir, en France et à l'étranger, des actions d'entraide, de bienfaisance et développement et compléter et prolonger les actions de l'association culturelle de l'Église Réformée de l'Étoile relatives à son propre patrimoine.

La Fortitude

Apporter aide et assistance à des personnes âgées aux ressources modestes, et plus particulièrement loger des personnes retraitées dans des logements convenables à un loyer inférieur à ceux du marché locatif.

Le Lazaret

Poursuivre l'œuvre engagée dès le milieu du XIXe siècle par les prédécesseurs de la Société anonyme civile des Bains de Mer du Nouveau Lazaret fondée en 1888 et continuée par la SCI du Nouveau Lazaret.

Les Lavandes

Soutenir et susciter tous types d'actions concourant à renforcer le lien social et la solidarité au travers de projets de valorisation de l'environnement.

Ligue pour la lecture de la Bible

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Ligue pour la Lecture de la Bible.

Maison d'Écoulandre

Recevoir, détenir et gérer un ensemble immobilier situé à Mouzeuil-Saint-Martin en Vendée (85370), anciennement propriété de la SCI Maison d'Écoulandre et dont la gestion est actuellement confiée à l'association Accueil d'Écoulandre occupante des lieux.

Martin Bucer

Conduire et soutenir des projets portés par les institutions membres de l'Église protestante unie de France, ou en relation avec elle, ou l'Église protestante unie de France elle-même.

Martin Luther King Créteil

Favoriser l'essor du protestantisme et de ses valeurs, en France (notamment dans la ville de Créteil) ainsi qu'à l'étranger en contribuant au développement des activités, projets et actions d'une association culturelle protestante membre des Assemblées de Dieu et des ADFP (ex-UECE), d'une association de bienfaisance membre de la Fédération de l'entraide Protestante et d'une association culturelle dédiée au soutien des activités non prises en charges par les deux associations précédentes.

Maurice Longeiret

Soutenir les actions conduites par l'Union Nationale des Églises Protestantes Réformées Évangéliques de France (UNEPREF), les associations rattachées à l'UNEPREF et celles qui se déclarent proches de l'UNEPREF.

Mission populaire évangélique de France

Soutenir l'action de l'association portant le même nom, membre de la Fédération protestante de France, ainsi que celle des Fraternités qui, agréées par le Comité National de la Mission Populaire, contribuent aux activités du Mouvement conformément à la Charte du Mouvement de la Mission Populaire Évangélique de France.

Paul Ricœur

Soutenir financièrement toute action permettant de mieux faire connaître l'œuvre et la pensée de Paul Ricœur. Elle assure la mise en place et en valeur du « fonds Ricœur » nommément constitué par le don de Paul Ricœur à la bibliothèque de la Faculté libre de théologie protestante de Paris de l'ensemble de ses manuscrits, livres articles et bibliothèques de travail.

Portes Ouvertes

Soutenir, secourir et assister, tant au plan moral, que matériel, humanitaire et économique, tout individu victime, en quel qu'endroit du monde, de persécutions ou discriminations d'ordre physique, moral, social, éducatif ou professionnel, en raison de sa croyance chrétienne.

Projet d'Entraide CEVAA

Au sein des Églises de la Cevaa et au-delà (en France et à l'étranger), elle a pour but de soutenir des actions dans le domaine de la justice, des droits de l'homme et de l'intégrité de la création, de soutenir des actions de formation et d'éducation visant à développer une conscience citoyenne de partage et de solidarité, de soutenir des engagements pour un monde solidaire et réconcilié et de soutenir des actions de développement et d'entraide.

Protestante Cannoise

Soutenir les projets patrimoniaux, culturels et sociaux correspondant aux buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme et initiés par l'Église Réformée de Cannes, ou toute œuvre ou tout mouvement en lien avec l'Église réformée de Cannes.

Protestantisme d'Aquitaine

Au nom de l'engagement social du protestantisme de la région bordelaise, soutenir et prolonger les actions des associations, fondations ou autre entité qui ont en commun les buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme.

Protestantisme de Montpellier

Conduire, gérer et soutenir des projets notamment sociaux et culturels portés par des institutions – communautés, œuvres et mouvements – en relation avec l'Association culturelle de l'Église Réformée de Montpellier (ou toute institution qui sera appelée à ses droits) ou celle-ci et correspondant aux buts mentionnés à l'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme.

Pro-Vision France

Initier et soutenir, en France et dans le monde, des projets permettant d'attribuer des secours à caractère social, allocations ou subventions à des institutions à vocation humanitaire venant en aide aux personnes défavorisées, à la construction, à la rénovation, et de manière générale au soutien des écoles, et notamment chrétiennes.

Réforme

Soutenir et pérenniser les actions de l'association Réforme qui a notamment pour mission de promouvoir et faire rayonner la pensée protestante en France et à l'étranger par tous les moyens, en particulier l'hebdomadaire Réforme.

Saint-Jean

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association dénommée « Association des Œuvres de Saint-Jean », association loi 1901 reconnue d'utilité publique, notamment en contribuant à assurer le rayonnement et la notoriété de l'association, en soutenant le développement de projets nouveaux ou conduits en partenariat avec d'autres institutions, notamment d'inspiration protestante.

Service d'entraide et de liaison (Le Sel)

Susciter et soutenir financièrement toute action permettant d'améliorer les conditions de vie de personnes et de populations en situations de pauvreté dans les pays en développement et plus généralement tout projet en faveur d'actions correspondant aux buts mentionnés à l'article 1er des statuts de l'association Service d'Entraide de Liaison.

Sœurs de la communauté de Pomeyrol

Apporter son soutien moral et matériel aux Sœurs de la communauté de Pomeyrol, en accompagnement des projets de l'association.

Solidarités

protestantes lyonnaises

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'association Entraide Protestante de Lyon et toutes les associations qui voudront la rejoindre, accompagner et conforter l'action d'œuvres et mouvements animés notamment par les protestants, contribuer à assurer la poursuite des projets conduits par chacune de ces associations tout en développant la mutualisation des actions communes, initier et soutenir le développement de projets nouveaux, conduits ou non en partenariat avec d'autres institutions.

Temple réformé de l'Oratoire du Louvre

Compléter et prolonger les actions de l'Association presbytérale de l'Église réformée de l'Oratoire du Louvre (APEROL), en soutenant toute action contribuant sur les plans historique, culturel, patrimonial et social au rayonnement de l'Oratoire du Louvre et en promouvant l'approche libérale et inclusive du protestantisme.

Un Cœur et des mains

Initier et soutenir, en France et dans le monde, des projets permettant d'attribuer des secours à caractère social, allocations ou subventions à des institutions à vocation sociale œuvrant dans le département des Vosges, en France, en métropole et hors métropole à des institutions à vocation humanitaire venant en aide aux personnes défavorisées partout dans le monde.

Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)

Soutenir et prolonger les actions conduites par l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, notamment en soutenant le rayonnement et la notoriété de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, la mutualisation des actions communes au sein des institutions d'inspiration protestante d'Alsace et de Lorraine ou toute action ou projet de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine à la demande de son conseil.

Vaugirard 46

Reprendre et continuer les activités exercées depuis 1891 par l'Association des Étudiants Protestants de Paris (AEPP) au foyer pour étudiants sis 46 rue de Vaugirard (Paris 6e) et notamment soutenir en région parisienne un pôle universitaire permettant de développer une véritable animation étudiante à vocation internationale en partenariat avec d'autres associations étudiantes en France et à l'étranger, soutenir les projets spirituels, culturels ou humanitaires développés par des étudiants ou leur étant destinés, acquérir, recevoir, détenir et gérer tout bien affecté à cet objet, notamment des immeubles destinés au logement et à l'animation d'étudiants, et garantir le maintien de cette affectation.



↑ Action de l'ONG ADRA en Haïti

LES CHIFFRES CLÉS

2022



**Des donateurs
qui nous
font confiance**

826 €
valeur du
don moyen

3,7 M€
de dons

1,5 M€
de legs

3 020
donateurs



**Des projets
riches
et diversifiés**

194
projets
soutenus en
France et dans
le monde

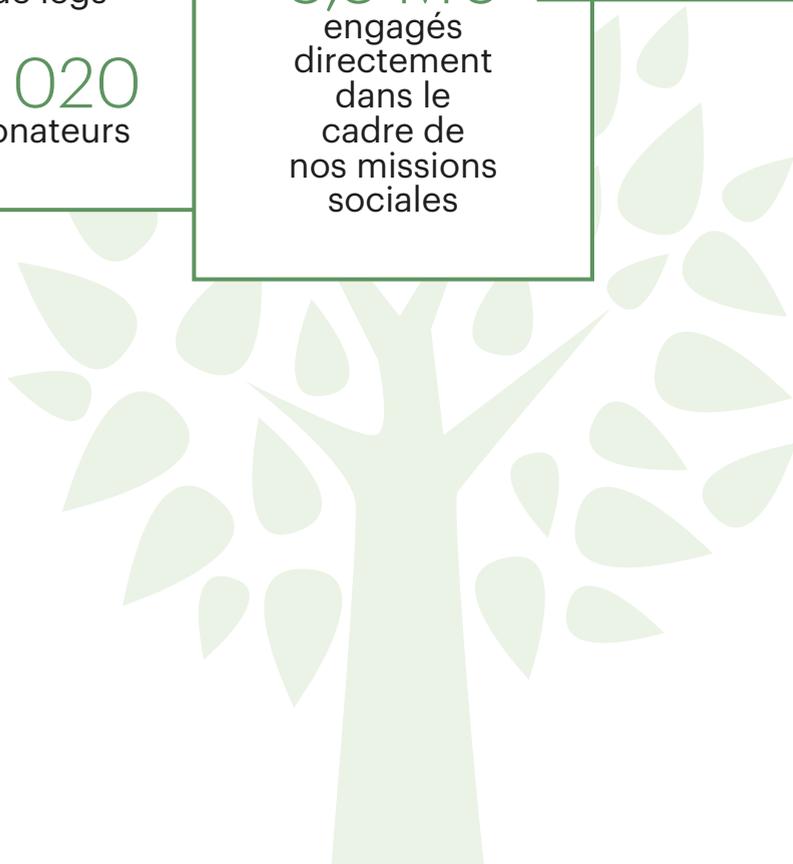
8,3 M€
engagés
directement
dans le
cadre de
nos missions
sociales



**Une fondation
engagée sur
l'ensemble du
territoire français**

72
établissements
immobiliers

61
fondations abritées





47 rue de Clichy
75009 Paris
01 44 53 47 24
contact@fondationduprotestantisme.org

www.fondationduprotestantisme.org